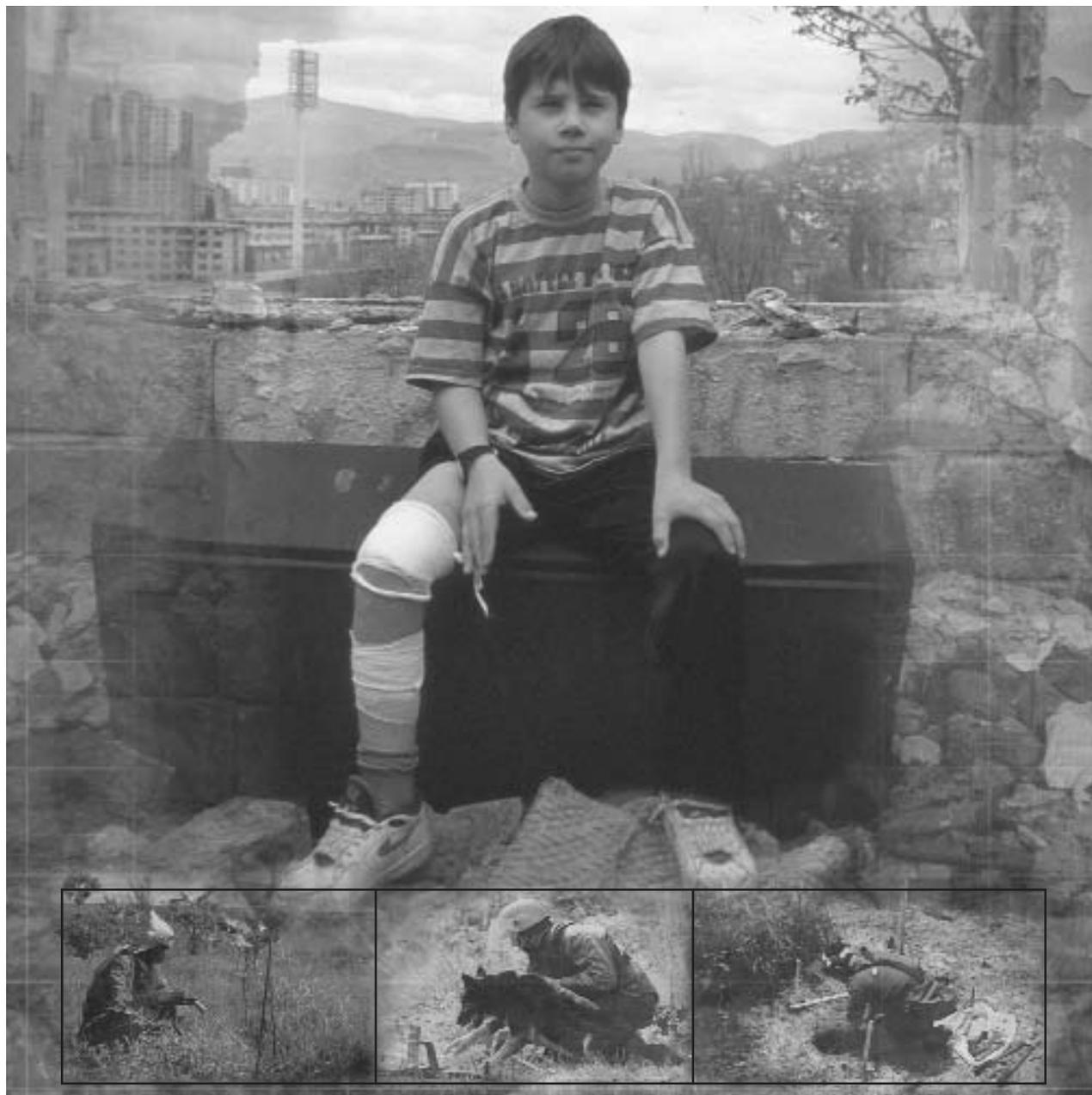

LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES ÉTATS-UNIS

VOLUME 9

REVUE ÉLECTRONIQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES ÉTATS-UNIS

NUMÉRO 1



PROTÉGER LA VIE, REDONNER ESPOIR :

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DE DÉMINAGE

JANVIER 2004

ŒUVRER SANS RELÂCHE À L'ÉLIMINATION DU FLÉAU DES MINES



Atravers le monde, de l'Afghanistan à la Zambie, les États-Unis et plusieurs autres gouvernements ainsi que des organismes privés et l'Organisation des Nations unies apportent leur généreux concours au déminage humanitaire à plus d'une soixantaine de pays qui sont touchés par la présence de mines terrestres persistantes. Grâce aux efforts qu'ils ont consentis au cours des dix dernières années, le nombre des victimes d'accidents dus à des mines aurait diminué de plus de moitié en 2002 par rapport au niveau qui était enregistré encore jusqu'en l'an 2000, lequel oscillait aux alentours de 26 000 par an, selon l'estimation généralement retenue ; en outre, des milliers de kilomètres carrés de terrains ont été déblayés, mètre carré par mètre carré ; enfin, des milliers de personnes blessées portent aujourd'hui des prothèses.

Pourtant, les mines terrestres persistantes qui datent de conflits anciens se comptent encore par millions, et elles sont toujours prêtes à tuer ou à mutiler. Dans beaucoup de pays, hommes, femmes et enfants continuent de frôler la mort quand ils vaquent à leurs occupations quotidiennes. Les mines tuent encore implacablement, et des centaines de milliers de personnes qui ont survécu à l'explosion de l'un de ces engins ont besoin de notre aide.

En mobilisant la société civile et le secteur privé en vue de renforcer l'action des États-Unis et celle des autres pays donateurs par le biais de la création de partenariats, nous pouvons influencer plus profondément encore l'existence de populations du monde entier. Nous pouvons rassurer les parents, qui pourront envoyer leurs enfants jouer dehors sans craindre de ne pas les revoir vivants.

En remettant les terrains agricoles en état de produire, nous pouvons aider les villageois à nourrir leur famille. Nous pouvons aider les survivants d'accidents liés à des mines terrestres à participer pleinement à la vie de leur communauté. Nous pouvons contribuer à l'invention de nouvelles techniques de déminage qui soient plus efficaces et moins dangereuses. Nous pouvons apprendre aux résidents de zones dangereuses à se protéger et à protéger leur famille.

Nous pouvons aider à reconstruire des vies brisées et à panser les blessures de sociétés déchirées.

Bref, nous pouvons favoriser la création d'un environnement sécurisé et stable, où prospèrent la liberté et les chances de réussite.

Je suis heureux de vous présenter ce numéro des « Objectifs de politique étrangère des États-Unis », lequel est consacré aux défis de la lutte antimines ainsi qu'aux efforts considérables engagés par les États-Unis en vue de mettre fin à la tragédie des mines terrestres par le biais de la coopération, du consensus et de l'exemple donné à la communauté internationale.

Colin Powell

Secrétaire d'État des États-Unis

Le 21 janvier 2004

LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES ÉTATS-UNIS

Revue électronique du département d'État des États-Unis

**PROTÉGER LA VIE, REDONNER ESPOIR :
LE PROGRAMME AMÉRICAIN DE DÉMINAGE**

SOMMAIRE

● DOSSIER

**L'ACTION HUMANITAIRE ANTIMINES DES ÉTATS-UNIS : VERS UN MONDE
SANS MINES TERRESTRES** 5

Lincoln Bloomfield

*Représentant spécial du président et du secrétaire d'État pour l'action antimines
et secrétaire d'État adjoint aux affaires politiques et militaires*

**LE FONDS LEAHY D'AIDE AUX VICTIMES DE GUERRE : UN ÉLÉMENT PRIMORDIAL
DE L'AIDE HUMANITAIRE AMÉRICAINE** 9

Patrick Leahy

Sénateur démocrate du Vermont

L'ÉPIDÉMIOLOGIE APPLIQUÉE À L'ACTION ANTIMINES 12

Mark Anderson et Michael Lipton Gerber

*Service des urgences internationales et de la santé des réfugiés, Centre national de la salubrité de
l'environnement, Centre fédéral d'épidémiologie (CDC)*

**COMMENT LE MINISTÈRE AMÉRICAIN DE LA DÉFENSE DIFFUSE LA TECHNOLOGIE ANTIMINES
AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE** 15

Compilation de divers rapports du ministère de la défense des États-Unis

● ANALYSE

**LA COOPÉRATION ENTRE LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ JOUE UN RÔLE PRIMORDIAL DANS
L'AIDE AUX VICTIMES DE MINES TERRESTRES** 18

Kenneth Rutherford

*Cofondateur du Landmine Survivors Network et professeur de sciences politiques à la Southwest
Missouri State University*

MYTHES ET RÉALITÉS DU DÉMINAGE 22

Colin King

Président de Colin King Associates et éditeur de l'ouvrage « Jane's Mines and Mine Clearance »

● ÉTUDES DE CAS

**ÉTUDE DE CAS : LE PROGRAMME D'ACTION HUMANITAIRE ANTIMINES DES ÉTATS-UNIS EN
AFGHANISTAN** 27

Hayden Roberts, Bureau des affaires politico-militaires du département d'État

ÉTUDE DE CAS : LE PROGRAMME D'ACTION HUMANITAIRE ANTIMINES DES ÉTATS-UNIS AU CAMBODGE	30
--	----

ÉTUDE DE CAS : LE PROGRAMME D'ACTION HUMANITAIRE ANTIMINES DES ÉTATS-UNIS AU MOZAMBIQUE	32
--	----

● FAITS ET CHIFFRES

LE RÔLE DES NATIONS UNIES	34
---------------------------	----

● SOURCES D'INFORMATION (EN ANGLAIS)

BIBLIOGRAPHIE	37
---------------	----

PRINCIPAUX SITES INTERNET	38
---------------------------	----

Photographies de couverture : avec l'aimable autorisation du *Journal of Mine Action* au Mine Action Information Center de l'université James Madison d'Harrisonburg (Virginie).

LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES ÉTATS-UNIS

REVUE ÉLECTRONIQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES ÉTATS-UNIS

VOLUME 9 • NUMÉRO 1 • JANVIER 2004

Le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat des Etats-Unis offre des produits et des services qui visent à expliquer la politique des Etats-Unis à des auditoires étrangers. Le Bureau publie cinq revues électroniques qui examinent les principales questions intéressant les Etats-Unis et la communauté internationale. Dans cinq numéros distincts — « Perspectives économiques », « Dossiers mondiaux », « Démocratie et droits de l'homme », « Les Objectifs de politique étrangère des Etats-Unis » et « La Société américaine » — ces revues présentent des déclarations sur la politique des Etats-Unis, des articles de fond, des analyses, des commentaires et des renseignements de base sur un thème donné.

Toutes les revues sont publiées en anglais, en français, en portugais et en espagnol; certaines d'entre elles sont également traduites en arabe et en russe. Une nouvelle revue en anglais est publiée toutes les trois à six semaines. La parution des versions traduites suit normalement de deux à quatre semaines celle de la version en anglais.

Les opinions exprimées dans les revues ne représentent pas nécessairement le point de vue ou la politique du gouvernement des Etats-Unis. Le département d'Etat des Etats-Unis n'est nullement responsable du contenu ou de l'accessibilité des sites Internet indiqués en hyperlien; seuls les éditeurs de ces sites ont cette responsabilité. Les articles publiés dans ces revues peuvent être librement reproduits en dehors des Etats-Unis, sauf indication contraire ou sauf mention de droit d'auteur. Les photos protégées par un droit d'auteur ne peuvent être utilisées qu'avec l'autorisation de la source indiquée.

*Les numéros les plus récents, les archives ainsi que la liste des journaux à paraître, sont disponibles sur Internet à la page d'accueil du Bureau des programmes d'information internationale, à l'adresse suivante:
<http://usinfo.state.gov/journals/journals.htm#fr>*

Ils sont disponibles dans plusieurs formats électroniques afin d'en faciliter la consultation en ligne, le transfert, le téléchargement et la reproduction.

Veuillez adresser toute correspondance au siège de l'ambassade des Etats-Unis de votre pays ou bien à la rédaction :

Editor, U.S. Foreign Policy Agenda

Political Security — IIP/T/PS

U.S. Department of State

301 4th Street, SW

Washington, DC 20547

Etats-Unis d'Amérique

Adresse courrier électronique: ejeforpol@pd.state.gov

*Veuillez noter qu'il est possible de consulter le présent numéro des « Objectifs de politique étrangère des Etats-Unis » sur Internet à l'adresse suivante:
<http://usinfo.state.gov/journals/journals/1102/ijpfijpf1102.htm>*

Rédacteur en chef.....	Merle Kellerhals
Rédacteur adjoint	Margaret McKay
Rédacteurs.....	Brenda Butler
.....	Jacquelyn Porth
Version Internet.....	Wayne Hall
Rédacteurs.....	Brenda Butler
.....	David Denny
.....	Amy Grier
.....	Leslie Hunter
.....	Rebecca Ford Mitchell
.....	Jody Rose Platt
.....	Jacquelyn Porth
.....	Jeremy Prout
.....	LaTonya Rich
.....	Jay Richter
.....	Christopher Siefken
Documentation.....	Sam Anderson
.....	Camille Lyon
.....	Vivian Stahl
.....	Liliana Vivanco
Assistante administrative.....	Tracy Nelson
Conception graphique.....	Min Yao
Directrice de la publication.....	Judith Siegel
Directeur de la rédaction.....	Guy Olson
Rédacteur adjoint	Christian Larson
Assistante graphique.....	Sylvia Scott
Traduction.....	Service linguistique
.....	IIP/G/AF
Maquette française.....	ARS, Paris
Conseil de rédaction	George Clack
.....	Kathleen Davis
.....	Francis Ward

L'ACTION HUMANITAIRE ANTIMINES DES ÉTATS-UNIS : VERS UN MONDE SANS MINES TERRESTRES

Lincoln Bloomfield

*Représentant spécial du président et du secrétaire d'État pour l'action antimines
et secrétaire d'État adjoint aux affaires politiques et militaires*



Les États-Unis, qui ont versé plus de la moitié des 1,7 milliard de dollars investis dans le monde depuis 1993 pour atténuer les effets des mines terrestres persistantes, sont au premier plan de l'action humanitaire antimines. Le département d'État et les ministères de la défense et de l'éducation des États-Unis, l'Agence des États-Unis pour le développement international et le Centre d'épidémiologie des États-Unis disposent tous de programmes d'action antimines importants coordonnés dans le cadre du Programme humanitaire antimines des États-Unis, explique Lincoln Bloomfield. L'action antimines correspond aux valeurs américaines fondamentales : le respect de la vie, la compassion face aux souffrances humaines, et l'aide à l'indépendance et à l'autonomie économiques.

Les mines terrestres persistantes, vestiges des guerres, des insurrections et des règnes de la terreur qu'ont connus certains pays par le passé, tuent ou mutilent chaque année des milliers de personnes dans des dizaines de pays du monde entier. Chaque continent compte des zones infestées d'un nombre inouï – probablement de l'ordre de plusieurs millions – de mines terrestres persistantes (dites mines « bêtes »). Les mines terrestres et les munitions non explosées (UXO) nuisent à l'acheminement de l'aide humanitaire, à l'agriculture, au commerce, à l'éducation et au développement social. Ces rebuts de guerre explosifs accaparent de précieuses ressources de santé publique et freinent la reconstruction au sortir des conflits et la reprise économique dans les régions appauvries qui ont le plus besoin d'aide. La pollution par les mines est une catastrophe humanitaire qui perpétue la pauvreté, le désespoir et l'instabilité régionale.

L'action humanitaire antimines est l'expression employée pour désigner la détection de mines terrestres et le déminage ; la sensibilisation au danger des mines ; l'assistance aux rescapés ; et la recherche et le développement de nouvelles techniques et technologies de déminage. Depuis 1993, c'est-à-dire depuis que les États-Unis ont établi leur programme interagences d'action antimines afin d'officialiser des efforts de déminage humanitaire menés depuis 1988, ils ont investi plus de 700 millions de dollars dans

l'action antimines. Les mines terrestres qui sont éliminées dans le cadre de ce programme ont presque exclusivement été fabriquées et posées par d'autres gouvernements ou régimes, dont certains n'existent plus, ainsi que par des entités autres que des États – notamment des maquisards, des civils impliqués dans des conflits intercommunautaires, des malfrats et des terroristes.

L'action humanitaire antimines dépasse les clivages politiques traditionnels et bénéficie au congrès des États-Unis d'un vaste soutien, qui ne cesse de se confirmer, des républicains et des démocrates. Le gouvernement Clinton a lancé le premier programme officiel de déminage humanitaire, que le gouvernement Bush continue de renforcer. L'action antimines correspond aux valeurs américaines fondamentales : le respect de la vie, la compassion face aux souffrances humaines, l'aide à l'indépendance et à l'autonomie économiques, et le souci de la nature et des animaux domestiques.

LE RÔLE DE PREMIER PLAN DES ÉTATS-UNIS – UNE ACTION CONSTANTE

Les premiers programmes de déminage ont été mis en œuvre à la fin des années 1980 et au début des années 1990 en Afghanistan et au Cambodge. Ces programmes, financés en grande partie par le gouvernement des États-Unis, ont été le point de

départ d'un mouvement mondial qui a mobilisé l'opinion publique internationale et a rassemblé d'importantes ressources financières pour remédier aux effets désastreux de l'usage systématique de mines terrestres persistantes. Aujourd'hui, les programmes des États-Unis sont menés en collaboration avec des organisations multinationales et intergouvernementales afin de renforcer les capacités locales de déminage de façon à ce que les pays concernés puissent mettre en œuvre dans le long terme leurs propres programmes.

Les États-Unis ont été l'un des auteurs du Protocole modifié relatif aux mines se rapportant à la Convention sur certaines armes classiques, qui régit l'emploi des mines terrestres antipersonnel ainsi que des mines antivéhicule, des engins explosifs improvisés et des pièges explosifs. En revanche, la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines terrestres ne traite que des mines antipersonnel et ne fait aucune mention de ces autres dispositifs. Les États-Unis ont participé à la rédaction de ce Protocole modifié au début des années 1980 ; il est entré en vigueur en 1998 et a été ratifié par les États-Unis en mai 1999.

Voici d'autres étapes importantes de l'action menée par les États-Unis afin de ne pas contribuer à l'aggravation du problème mondial des mines terrestres :

1992 – Les États-Unis interdisent unilatéralement l'exportation de leurs mines terrestres antipersonnel.

1996 – Ils entreprennent le retrait unilatéral de leurs mines terrestres du périmètre de la base navale américaine de Guantanamo (Cuba), dernier champ de mines permanent au monde sous contrôle américain. Les travaux sont achevés en 1999 et les vérifications de l'assurance-qualité en 2000.

1997 – Ils nomment un haut fonctionnaire au poste de représentant spécial du président pour l'action antimines et créent au sein du département d'État un service consacré aux programmes et partenariats de l'action contre les mines.

1998 – Ils achèvent la destruction unilatérale de 3,3 millions de mines terrestres non munies de dispositif d'autodestruction, ne gardant que celles

nécessaires à la formation, à la recherche et au développement et à la défense de la Corée du Sud. La majorité des mines terrestres de l'arsenal des États-Unis sont dotées d'un mécanisme d'autodestruction ou d'autodésactivation qui n'entraîne pas les souffrances et problèmes à long terme que causent les mines persistantes.

2001 – Ils établissent la première Force de déminage rapide chargée de renforcer les cessez-le-feu et les accords de paix dans le monde entier, et d'accélérer le retour des personnes déplacées et des réfugiés et l'acheminement des secours humanitaires.

ÉVALUER L'EFFICACITÉ

Les efforts menés à l'échelle internationale ont permis d'intensifier considérablement les programmes de déminage. À ce jour :

- Des milliers de kilomètres carrés ont été déminés dans une soixantaine de pays.
- Le nombre de victimes des mines terrestres recensées annuellement, qui était auparavant de 26 000, a diminué de plus de 50 %.
- Chaque année depuis 2000, le nombre de mines enlevées est supérieur au nombre de mines posées.
- Il existe maintenant un large éventail de techniques et méthodes de déminage, y compris des véhicules de débroussaillage résistant aux mines, des équipements individuels offrant une protection renforcée, et des équipes de chiens de déminage et de maîtres-chiens dûment formés, ce qui a permis d'augmenter considérablement la productivité et la sécurité des opérations.
- Un ensemble de normes et de protocoles internationaux a été créé et perfectionné en vue de tenir compte de tous les aspects de l'action humanitaire antimines, et d'accroître ainsi l'efficacité et la productivité de ces activités.

Lors des premiers programmes de déminage, le succès se mesurait au nombre de mines retirées. Mais cela ne permet pas d'évaluer de façon satisfaisante dans quelle mesure le déminage permet au public

d'utiliser les terres et les infrastructures. De même, recenser le nombre de personnes qui assistent à un cours de sensibilisation au danger des mines ne nous dit pas si l'information distribuée a véritablement permis de modifier les comportements dangereux.

Nous devons pouvoir établir des liens entre les efforts menés et des résultats sociaux et économiques précis comme l'accroissement de la production alimentaire, la réouverture de routes, la diminution du nombre de victimes et l'amélioration des moyens de subsistance. Dans un monde aux prises avec des problèmes tous plus pressants les uns que les autres, la démobilisation des donateurs est une véritable source d'inquiétude. Les responsables du déminage doivent donc adopter les critères de performance les plus utiles possibles afin de pouvoir mobiliser les ressources nécessaires.

Les programmes de déminage humanitaire doivent s'efforcer de répondre en premier lieu aux besoins les plus importants, en tenant compte à la fois des risques et des ressources afin de déterminer le meilleur usage possible des fonds disponibles. Les programmes doivent envisager de façon précise le terme de l'assistance internationale, en définissant les moyens de remédier immédiatement aux menaces les plus pressantes pour un pays et de s'attaquer par la suite aux situations moins urgentes. Par exemple, les résultats des études d'impact des mines menées récemment au Tchad et au Yémen indiquent très clairement que les zones qui risquent de faire le plus de victimes et le plus de dégâts économiques ne représentent en fait qu'une infime partie de l'ensemble des terres polluées par des mines.

Les pays touchés par le problème doivent eux-mêmes faire du déminage une priorité nationale et l'intégrer à leur programme de développement. Les États-Unis visent avant tout à permettre à ces pays de mener leurs propres programmes de déminage, afin de pouvoir progressivement venir en aide à d'autres pays touchés. Il appartient aux gouvernements bénéficiaires de veiller à allouer des ressources nationales au déminage et de prendre en charge la gestion de ces programmes. Lorsque les ressources se raréfient, les gouvernements doivent définir des priorités et prendre des décisions difficiles pour résoudre le problème des mines.

ÉLARGIR LE CHAMP DE L'ACTION À MENER

Les effets dévastateurs de la pollution à grande échelle par les mines et les munitions non explosées aggravent les problèmes que constituent la faim, la pauvreté et le manque de débouchés économiques. Les soldats démobilisés et les milices indisciplinées disposant d'un grand nombre d'armes de petit calibre et autres armes légères nuisent à la stabilité et à l'état de droit. La communauté internationale doit s'atteler au règlement de ces problèmes.

L'action humanitaire antimines devrait se doubler d'interventions de portée générale visant à parvenir à la réconciliation et à créer des débouchés économiques. Des communautés dont les habitants peuvent cultiver leurs propres légumes et aller les vendre au marché, dont les jeunes ont d'autres débouchés que l'armée, et dont les enfants peuvent aller à l'école en toute sécurité sont essentielles à l'instauration de sociétés stables.

L'action humanitaire antimines n'est pas une fin en soi : son succès se mesure à la reconstruction, à la réconciliation et au développement. Pour répondre à ce défi, les pays concernés doivent se doter des moyens de gérer et de mettre en œuvre des programmes autonomes de déminage. À cette fin, il faut notamment réduire le nombre d'expatriés parmi les démineurs et accroître le nombre de travailleurs locaux.

LA COLLABORATION EST ESSENTIELLE

L'argent ne suffira pas à débarrasser le monde des mines terrestres et autres débris explosifs de guerre. Tous les protagonistes de l'action antimines doivent coopérer afin de veiller à ce que leurs efforts collectifs soient complémentaires et leurs objectifs compatibles. Des initiatives de financement coopératif, comme le Fonds international d'affectation spéciale pour le déminage et l'assistance aux victimes des mines, basé en Slovénie et œuvrant dans les Balkans et le Caucase, constituent un modèle de mise en commun des ressources. En établissant un système de subventions proportionnelles, les États-Unis et 29 autres donateurs ont mobilisé plus de 100 millions de dollars en faveur de l'action

antimines dans cette région. Les États-Unis agissent également en étroite coopération avec l'Union européenne afin de coordonner leurs systèmes respectifs de gestion de l'information et de données géographiques ainsi que leur action en matière d'études d'impact.

COOPÉRATION ENTRE SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ

Les coûts du retrait de millions de mines terrestres dans le monde sont astronomiques, tout comme les coûts de la prise en charge des traumatismes, de la rééducation, des prothèses, et des autres formes d'assistance aux rescapés des mines et de l'aide au développement des économies locales, régionales et nationales dévastées par la guerre. Les gouvernements n'ont pas les moyens de couvrir seuls ces frais. Les particuliers, les associations civiles et religieuses, les organisations non gouvernementales, les organismes caritatifs et les entreprises doivent jouer – et jouent déjà – un rôle essentiel dans l'action humanitaire antimines.

Le département d'État des États-Unis a lancé en 1999 le programme de Partenariat entre secteurs public et privé pour l'action antimines. À ce jour, ce programme a donné lieu à plus de 40 partenariats qui contribuent à financer les activités difficiles mais nécessaires qui consistent à déminer, à apprendre aux populations à éviter les zones minées et les comportements dangereux en présence d'engins explosifs, et à aider les rescapés à retrouver leur dignité et leur indépendance. Les entités privées ou à but non lucratif participant à l'action humanitaire antimines continuent de jouer un rôle très important et leur contribution aux progrès réalisés à ce jour mérite d'être reconnue.

L'ACTION À MENER À L'AVENIR

Un examen détaillé de la politique du gouvernement des États-Unis en matière de mines terrestres est en cours de réalisation. Une multitude de particuliers et d'organisations non gouvernementales participent à ce processus de consultation interorganisations, qui s'efforcera de concilier les préoccupations humanitaires et les responsabilités uniques de notre pays en matière de sécurité.

La communauté internationale a appris beaucoup de choses depuis les débuts de l'action humanitaire antimines il y a un peu plus de dix ans. Les gouvernements des pays donateurs et des pays concernés par le problème, les organisations internationales et le secteur privé ont créé un formidable réseau international de lutte contre le problème des mines. Ensemble, nous pouvons libérer le monde des effets des mines terrestres et des munitions non explosées et rétablir la paix, la stabilité et la sécurité dans les sociétés ravagées par la guerre. ©

LE FONDS LEAHY D'AIDE AUX VICTIMES DE GUERRE : UN ÉLÉMENT PRIMORDIAL DE L'AIDE HUMANITAIRE AMÉRICAINE

Patrick Leahy

Sénateur démocrate du Vermont



Le Fonds Leahy d'aide aux victimes de guerre a été établi en 1989 pour répondre aux besoins des victimes innocentes de conflits dans les pays en développement. Sous la direction de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), le Fonds affecte chaque année dix millions de dollars à des programmes d'assistance aux personnes souffrant de handicaps physiques résultant de conflits civils et militaires, indique le sénateur Patrick Leahy, qui est à l'origine de la création de ce fonds. La majeure partie des crédits est utilisée pour fournir des prothèses abordables et adéquates ainsi que des soins médicaux et une aide en matière de rééducation et de formation professionnelle aux victimes de mines terrestres et d'autres munitions non explosées.

Il y a des années, lorsque ma femme Marcelle et moi avons commencé à voyager dans des pays en voie de développement, nous avons constaté les ravages causés par les conflits au sein de la population civile. Les rues de Phnom Penh, de Managua, de Kaboul et de nombreuses autres villes foisonnaient de civils mutilés, principalement des enfants, réduits à la mendicité. Nous avons bientôt appris que la plupart d'entre eux étaient des victimes innocentes de la guerre, des agriculteurs et des enfants qui avaient été blessés par des mines et autres UXO. Non seulement ces victimes innocentes étaient défigurées et frappées d'ostracisme par leur communauté, mais elles n'avaient généralement aucun moyen de subsistance et étaient contraintes à vivre dans la rue.

Le Fonds Leahy d'aide aux victimes de guerre a été établi en 1989 pour répondre aux besoins des victimes innocentes de conflits dans les pays en voie de développement. Sous la direction de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), le Fonds affecte chaque année dix millions de dollars à des programmes d'assistance aux personnes souffrant de handicaps physiques résultant de conflits civils et militaires, indique le sénateur Patrick Leahy, qui est à l'origine de la création de ce fonds. La majeure partie des crédits est utilisée pour fournir des prothèses abordables et adéquates ainsi

que des soins médicaux et une aide en matière de rééducation et de formation professionnelle aux victimes de mines terrestres et d'autres munitions non explosées (unexploded ordnance ou UXO). Ces crédits servent également à aider les personnes qui souffrent de conséquences indirectes d'un conflit, par exemple la poliomyélite due à l'interruption des campagnes de vaccination.

Lorsque j'ai proposé pour la première fois la création de ce Fonds, le département d'État et l'USAID n'ont guère manifesté d'enthousiasme. Ils m'ont expliqué que l'aide aux victimes de guerre n'était pas une priorité de notre politique étrangère. Il ne s'agissait pas d'un « objectif stratégique ». Selon eux, les victimes de guerre n'avaient pas besoin d'un fonds spécial ; elles bénéficieraient, comme d'autres gens, de nos programmes d'aide à la santé et au développement économique. Mais mon expérience m'avait convaincu qu'il existait à la fois un besoin pressant et une possibilité de réponse ciblée plus importante.

Pendant les premières années du programme, nous avons commencé sur une petite échelle et beaucoup appris. Ainsi, nous avons découvert que la formation de personnel local, dont beaucoup de membres étaient eux-mêmes handicapés, était indispensable. Nous avons également compris qu'aider un amputé à

marcher ou à utiliser un fauteuil roulant n'était qu'un premier pas. Nous avons pris conscience des nombreux obstacles auxquels se heurtent ces personnes tandis qu'elles tentent de refaire leur vie. Il y a le rétablissement physique, bien sûr, mais ces gens doivent également faire face à une réadaptation sociale et psychologique, à une absence de compétences qui les empêche de trouver du travail, et à de la discrimination au niveau de l'emploi.

La défense de leur cause et l'adoption de lois et de réformes politiques au profit des personnes handicapées sont tout aussi indispensables que les membres artificiels à leur insertion sociale et économique.

L'USAID possède un personnel remarquablement compétent et dévoué pour gérer le Fonds, des gens qui consultent étroitement le Congrès. Depuis la création du Fonds, plus de 112 millions de dollars ont été déboursés, par l'intermédiaire de dix-neuf organisations non gouvernementales (ONG), dans 28 pays d'Amérique centrale, d'Afrique subsaharienne, du Moyen-Orient, d'Asie du Sud et du Sud-Est asiatique.

L'un des moments où j'ai éprouvé le plus de fierté a eu lieu lorsque le président George H.W. Bush a accepté que le Fonds soit utilisé au Vietnam. C'était la première aide américaine au peuple vietnamien depuis la guerre. Au Vietnam, le Fonds n'a pas simplement amélioré l'existence des gens ; il a permis à deux anciens ennemis de rebâtir la confiance mutuelle. Du fait de son but purement humanitaire, le Fonds fournissait un mécanisme neutre permettant d'entamer des discussions sur une vaste gamme de questions, ce qui a finalement mené à la reprise de relations diplomatiques officielles entre nos deux pays. Récemment, le Fonds a été utilisé au Vietnam pour soutenir des efforts qui ont abouti à l'adoption de deux lois nationales concernant les handicaps et l'établissement de codes et normes de construction assurant l'accès des personnes handicapées aux bâtiments.

Au fil des ans, le Fonds a été adapté pour financer divers types d'interventions, y compris l'amélioration des services médicaux et chirurgicaux, l'élaboration et l'application de lois et règlements en faveur des personnes handicapées, la promotion d'associations

entre les ONG et les gouvernements et l'accroissement des possibilités d'emploi et des débouchés économiques.

Les problèmes et les possibilités diffèrent selon les pays. Par exemple au Laos, pays pauvre empoisonné par de multiples munitions non explosées, le Fonds s'emploie principalement à répondre aux besoins médicaux, chirurgicaux et de rééducation des victimes de blessures traumatiques dans les zones rurales isolées. Au Liban, il aide une coopérative de victimes d'accidents par mines à développer des marchés pour leurs produits agricoles. En Sierra Leone, il est utilisé pour fournir des prothèses et des conseils psychologiques et professionnels aux enfants et adultes qui ont subi des mutilations physiques pendant la guerre civile.

Parmi les nombreux problèmes qui restent à résoudre, le plus important est peut-être celui qui consiste à assurer la durabilité des programmes.

Malheureusement, dans les pays qui ont subi un conflit, en fait dans la plupart des pays en voie de développement, s'occuper des handicapés n'est pas une priorité pour le gouvernement. Les responsables sont souvent prêts à gérer ces programmes, mais ils possèdent rarement les ressources ou les compétences qui leur permettraient de le faire efficacement. Certains programmes soutenus par le Fonds ont vu leur qualité baisser considérablement une fois que sa gestion est passée d'une ONG au gouvernement local. Les exemples de durabilité les plus probants existent quand les programmes du Fonds sont intégrés à des structures médicales existantes et utilisent des partenaires du secteur privé et un personnel à la fois adéquatement formé, supervisé, soutenu et sensibilisé aux points de vue des personnes handicapées.

Utilisé principalement pour aider les rescapés d'accidents par mines terrestres, le Fonds Leahy fait partie de l'action du gouvernement contre les mines. L'assistance aux victimes des mines est l'un des trois volets de l'action gouvernementale, les deux autres étant le déminage humanitaire et l'interdiction de la production, de l'exportation et de l'utilisation des mines. Le soutien de ces trois éléments est indispensable, principalement de la part de la seule superpuissance mondiale, si l'on veut résoudre le problème des mines.

Si les États-Unis ne sont pas signataires de la Convention d'Ottawa, qui interdit les mines antipersonnel, ce sont eux qui contribuent le plus au déminage humanitaire. Le département d'État projette de dépenser à cette fin 50 millions de dollars au cours de l'année budgétaire 2004, sans compter un montant au moins équivalent pour désamorcer les millions de mines et autres munitions non explosées qui jonchent l'Afghanistan et l'Irak. Ces activités, qui exigent beaucoup d'argent et de temps et qui sont dangereuses, évitent à des milliers de personnes innocentes de se faire tuer ou estropier.

Mon objectif est de parvenir au jour où je pourrai dire que le Fonds Leahy d'aide aux victimes de guerre n'est plus nécessaire. Cependant, en dépit des efforts déployés par les États-Unis et d'autres pays pour détecter et détruire les mines terrestres avant qu'elles ne soient déclenchées par inadvertance par des enfants, ces armes insidieuses et autres UXO, telles que les bombes à fragmentation, vont sans doute continuer à faire des victimes. C'est pourquoi le Fonds continuera à jouer un rôle dans la politique étrangère des États-Unis – non pas parce qu'il s'inscrit nécessairement dans un quelconque objectif stratégique ou parce qu'il sert nécessairement d'autres objectifs de cette politique (bien que ce soit souvent le cas). Il continuera d'être important parce que c'est le comportement moral et humain que l'on attend du pays le plus riche et le plus puissant du monde. ●

L'ÉPIDÉMIOLOGIE APPLIQUÉE À L'ACTION ANTIMINES

Mark Anderson et Michael Lipton Gerber

Service des urgences internationales et de la santé des réfugiés, Centre national de la salubrité de l'environnement, Centre fédéral d'épidémiologie (CDC)

En adoptant certaines des mesures utilisées par les épidémiologistes pour étudier les conditions sanitaires de certaines collectivités, les spécialistes de l'action antimines obtiennent de nouvelles connaissances sur les conséquences directes et indirectes des mines terrestres et autres engins non explosés sur la santé publique. De nombreuses inconnues subsistent néanmoins dans ce domaine. En tant que spécialistes internationaux de la santé publique, les auteurs de cet article, deux épidémiologistes du Centre fédéral d'épidémiologie (CDC, U.S. Centers for Disease Control and Prevention), soutiennent que les efforts de veille sanitaire doivent être accrus et la collecte des données plus systématique.

Les conséquences des mines et engins non explosés (UXO) sur la santé des populations civiles ont été abondamment documentées. 1-9. Ces explosifs causent la mort, des blessures et des mutilations, mais ils ont aussi des conséquences indirectes sur la santé des populations civiles. Dans les zones jonchées de mines et d'UXO, ces conséquences indirectes peuvent comprendre des traumatismes psychologiques à long terme, des déplacements de populations et un accès limité à l'eau potable et aux terres arables, ce qui accroît les risques de transmission des maladies et de malnutrition. Les mines terrestres et les UXO peuvent aussi imposer un lourd fardeau financier aux familles, aux établissements sanitaires et aux collectivités.

Nous avons encore beaucoup à apprendre sur les conséquences des mines terrestres et des UXO sur la santé des populations affectées par un conflit. C'est ainsi que nous ne savons pas avec précision combien de personnes sont blessées ou tuées chaque année par ces engins ; nous ignorons quels comportements ou caractéristiques font courir aux gens le risque d'être blessé ou tué par des mines terrestres et des UXO ; et nous ignorons l'efficacité d'activités préventives telles que la sensibilisation du public aux dangers des mines.

Nous pouvons commencer à trouver des réponses à ces questions en exploitant dans le domaine de l'action contre les mines certains des principes de

l'épidémiologie appliquée, base scientifique utilisée par les spécialistes de la santé publique. En appliquant les principes fondamentaux de l'épidémiologie, les spécialistes de la santé publique ont mis au point une méthode qui s'est révélée efficace pour prévenir d'autres problèmes de santé publique liés aux blessures, tels que les suicides et les accidents de la route 10-12. L'utilisation de la même approche dans l'action contre les mines pourrait fournir la rigueur scientifique nécessaire pour répondre à certaines des questions à régler et mener à davantage de succès dans la prévention des décès, des blessures et de l'invalidité causés par les mines terrestres et les UXO.

L'épidémiologie implique l'étude des conditions sanitaires, telles que les maladies et les blessures, dans l'ensemble de la population plutôt que chez les individus. L'un des objectifs de l'épidémiologie appliquée consiste à déterminer les effets d'un problème de santé sur une population donnée. Pour mettre au point des stratégies efficaces de prévention, les épidémiologistes réunissent et analysent les données qui leur permettent de répondre aux questions fondamentales suivantes :

- Qui est affecté par ce problème de santé ?
- Dans quelle zone géographique se manifeste-t-il ?
- Quand se produit-il ?
- Comment ou pourquoi une personne a-t-elle contracté ce problème ?

Les épidémiologistes obtiennent la réponse à ces questions en recourant à une approche qui comporte quatre étapes essentielles : (1) détermination de l'ampleur, de la portée et des caractéristiques du problème ; (2) étude des facteurs qui augmentent le risque de décès, de blessure ou d'invalidité et identification des facteurs susceptibles d'être modifiés ; (3) évaluation des mesures à prendre pour prévenir le problème en utilisant les renseignements sur les causes et facteurs de risque pour concevoir, mettre à l'essai et évaluer les interventions ; et (4) application à grande échelle des interventions les plus prometteuses.⁴

Les spécialistes de l'action contre les mines ont adopté plusieurs de ces mesures essentielles. Des systèmes de veille sanitaire ont été mis au point dans plusieurs régions, fournissant des renseignements utiles sur l'ampleur des blessures causées par les mines et les UXO. Mais souvent, ces systèmes ont une portée limitée et leur application manque de cohérence. La plupart d'entre eux sont établis dans les hôpitaux et ne tiennent pas compte des blessés ou des tués qui n'ont jamais atteint ces établissements.

Bien que la collecte de données sur les blessures et handicaps causés par les mines terrestres soit difficile dans les pays affectés par un conflit, nous devons étendre la portée des efforts actuels de surveillance en utilisant les données supplémentaires émanant de systèmes locaux de veille sanitaire et des études de groupes représentatifs. Nous devons également veiller à ce que ces données soient réunies d'une façon cohérente de façon à permettre les comparaisons entre pays. L'harmonisation des collectes de données pourrait être obtenue grâce à la mise au point et à l'adoption de banques minimum de données qui fourniraient des instruments et définitions en vue d'une collecte normalisée de données épidémiologiques. Certains efforts de mise au point d'instruments standard de collecte sont déjà en cours, mais ces instruments ne sont pas encore universellement adoptés. 13-14

La détermination des facteurs qui accroissent les risques d'accidents est la seconde étape essentielle d'une méthode de prévention des blessures causées par les mines terrestres et les UXO. Les méthodes épidémiologiques telles que les études de cas peuvent

être utilisées pour identifier les facteurs éventuels de risque liés aux blessures et décès causés par les mines terrestres et les UXO. Ces études peuvent être menées au niveau individuel et au niveau des communautés afin d'identifier les comportements ou caractéristiques qui font courir un plus grand risque de blessure ou de décès. Les organismes de santé publique tels que le Centre fédéral d'épidémiologie (CDC) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) peuvent réaliser certaines de ces études, mais il serait préférable que les responsables locaux de la santé publique y participent.

L'action menée au niveau de la santé publique implique aussi l'évaluation et l'application de programmes efficaces de prévention. Les stratégies actuellement utilisées, comme les programmes de sensibilisation du public aux dangers des mines, n'ont pas été évaluées avec rigueur. De ce fait, on ignore si ces programmes sont efficaces pour réduire les blessures dues aux mines et aux UXO. En appliquant les méthodes épidémiologiques, les efforts de prévention tels que les programmes de sensibilisation pourraient être systématiquement évalués. Par exemple, on pourrait comparer la situation entre les collectivités qui ont bénéficié d'un programme de sensibilisation et celles qui en ont été privées. Cette comparaison, qui a été utilisée avec succès pour évaluer d'autres programmes de prévention des blessures, pourrait montrer si le nombre de blessures causées par les mines terrestres et les UXO a diminué dans la collectivité qui a mis en œuvre le programme de sensibilisation. 15-16. Ensuite, si le programme de prévention se révèle efficace, les responsables de la santé publique pourront participer à sa dissémination et à son application.

Les spécialistes de la santé publique peuvent aider les responsables de l'action contre les mines en appliquant les méthodes épidémiologiques à la prévention des blessures causées par les mines terrestres et les UXO. Ils peuvent aussi inculquer aux membres des groupes d'action contre les mines des notions fondamentales d'épidémiologie pour que ces derniers puissent appliquer eux-mêmes ces méthodes. En octobre 2003, le CDC et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) ont donné conjointement un cours d'épidémiologie sur le terrain à l'intention des spécialistes de l'action contre les

mines. Ce cours a assuré une formation de base sur les méthodes utilisées en épidémiologie à 25 spécialistes. Les sujets couverts par ce cours de deux semaines comprenaient les concepts fondamentaux de l'épidémiologie, de l'élaboration d'enquêtes, de la surveillance, de l'évaluation des programmes, et de l'utilisation et de la présentation de données pour la prise de décisions. Les participants ont également appris à utiliser EpiInfo 2002, logiciel informatique de collecte et d'analyse de données épidémiologiques. Le CDC et l'UNICEF ont l'intention de donner ce cours régulièrement pour enseigner aux spécialistes de l'action antimines l'application de l'épidémiologie et promouvoir l'exploitation systématique de programmes efficaces de prévention des blessures causées par les mines terrestres et les UXO.

Les spécialistes de l'action contre les mines se heurtent à de nombreuses difficultés au niveau de la prévention des blessures et décès dus aux mines terrestres et aux UXO. L'application de méthodes épidémiologiques fondamentales peut leur fournir des outils efficaces sur le plan des coûts. En cernant le problème, en identifiant avec exactitude les facteurs de risque, et en ciblant et en évaluant les mesures de prévention, nous pouvons réduire les effets des mines terrestres et des UXO sur les populations civiles. ©

RÉFÉRENCES :

1. Bilukha O, Brennan M, Woodruff B. Death and injury from landmines and unexploded ordnance in Afghanistan. *JAMA* 2003; 290 (5): 650-653
2. Krug E, Gjini AA. Number of land mine victims in Kosovo is high. *BMJ* 1999; 319 (7207): 450
3. Landmine-related injuries, 1993-1996. *MMWR* 1997; 46(31):724-726.
4. Krug E, Ikeda R, Qualls M, Anderson M, Rosenberg M, Jackson R, Preventing landmine-related injury and disability: a public health perspective. *JAMA* 1998; 280 (5): 465-466.
5. Chaloner E, Mannion S. Antipersonnel mines: the global epidemic. *Ann R Coll Surg Engl* 1996; 78 (1): 1-4
6. Ascherio A, Biellik R, Epstein A, et al. Deaths and injuries caused by land mines in Mozambique. *Lancet* 1995; 346 (8977): 721-724.
7. Andersson N, da Sousa CP, Paredes S. Social cost of land mines in four countries: Afghanistan, Bosnia, Cambodia, and Mozambique. *BMJ* 1995; 311 (7007): 718-721.
8. Stover E, Keller AS, Cobey J, Sopheap S. The medical and social consequences of land mines in Cambodia. *JAMA* 1994; 272 (5): 331-336.
9. Coupland R, Korver A. Injuries from antipersonnel mines: the experience of the International Committee of the Red Cross. *BMJ* 1991; 303 (6816): 1509-1512.
10. Suicide prevention among active duty Air Force personnel – United States, 1990-1999. *MMWR* 1999; 48 (46): 1053-1057.
11. Lin ML, Fearn KT. The provisional license: nighttime and passenger restrictions – a literature review. *J Safety Res* 2003; 34 (1): 51-61
12. Knox KL, Litts DA, Talcott GW, Fig JC, Caine ED. Risk of suicide and related adverse outcomes after exposure to a suicide prevention programme in the US Air Force: cohort study. *BMJ* 2003; 327 (7428): 1376.
13. Sethi D, Krug E. Guidance for surveillance of injuries due to landmines and unexploded ordnance. Geneva: World Health Organisation; 2003.
14. Physicians for Human Rights. Measuring Landmine Incidents & Injuries and the Capacity to Provide Care: A Guide to Assist Governments and Non-governmental Organisations in Collecting Data about Landmine Victims, Hospitals and Orthopaedic Centers. Boston (MA): Physicians for Human Rights; 2000.
15. Kanny D, Schieber RA, Pryor V, Kresnow MJ. Effectiveness of a state law mandating use of bicycle helmets among children: an observational evaluation. *Am J Epidemiol* 2001; 154 (11): 1072-1076.
16. Schieber RA, Sacks J.-J. Measuring community bicycle helmet use among children. *Public Health Rep* 2001; 116 (2): 113-121.

COMMENT LE MINISTÈRE AMÉRICAIN DE LA DÉFENSE DIFFUSE LA TECHNOLOGIE ANTIMINES AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

En mai 1996, le ministère de la défense des États-Unis a reçu l'ordre de développer considérablement son programme de déminage humanitaire, de concevoir des techniques améliorées de détection et de désamorçage des mines et de diffuser la nouvelle technologie au sein de la communauté internationale. C'est le vice-ministre de la défense pour les opérations spéciales et les conflits de faible intensité qui dirige le programme de déminage humanitaire du ministère de la défense.

Le ministère américain de la défense instruit les pays étrangers dans les techniques de déminage, de sensibilisation aux dangers des mines et d'aide aux victimes ainsi que dans l'acquisition des capacités et des qualités d'organisation qui leur seront nécessaires pour continuer ces programmes après le départ des instructeurs de l'armée des États-Unis. De plus, un programme de recherche-développement met au point de nouvelles techniques pour résoudre les problèmes posés par les mines.

La politique des États-Unis dans ce domaine est élaborée dans le cadre d'un processus intergouvernemental. Le Conseil national de sécurité évalue les problèmes évoqués par les divers départements et services fédéraux et soumet des recommandations au Président pour lui permettre de prendre une décision. Le département d'État, le ministère de la défense et les chefs d'état-major des armées sont les principales instances chargées d'appliquer cette décision.

Le Programme de déminage humanitaire du ministère américain de la défense s'emploie à réduire les pertes civiles, à créer des conditions facilitant le retour dans leurs foyers des réfugiés et des personnes déplacées, à renforcer la stabilité nationale et à encourager la coopération et la participation de la communauté internationale à l'action antimines. Il aide à établir et à financer des moyens d'action durables en fournissant les ressources et les compétences grâce auxquelles les pays affectés peuvent se mettre à l'abri des dangers posés par les mines.

Le ministère de la défense a établi le Programme de recherche-développement en matière de déminage humanitaire en vue de la mise au point d'équipements immédiatement utilisables à l'étranger dans divers programmes et sites de déminage humanitaire. L'objectif est de fournir à la communauté internationale de l'équipement qui réduit les délais et coûts associés aux opérations de déminage tout en améliorant la sécurité des démineurs.

Ce but est atteint par les moyens suivants :

- utilisation d'équipement commercial standard ;
- intégration de techniques éprouvées ;
- et recours à des techniques de déminage utilisées à des fins militaires.

Ce programme vise à améliorer les techniques de détection des mines et champs de mines, de défrichage de la végétation, de déminage mécanique, de neutralisation des mines et de protection des démineurs, ainsi qu'à améliorer les outils utilisés par ces derniers.

EXÉCUTION DU PROGRAMME

La Division antimines de l'armée américaine – (Countermine Division of the U.S. Army Research, Development, and Engineering Command's (RDECOM) Night Vision and Electronic Sensors Directorate, ou NVESD) – est chargée de l'exécution du programme de recherche-développement en matière de déminage humanitaire. Cette division possède une longue expérience dans ce domaine. Ses connaissances techniques considérables, alliées à

l'exploitation d'un établissement de fabrication et d'essais organiques de classe internationale, la rendent exceptionnellement qualifiée pour mener à bien cette importante mission de recherche-développement dans le domaine du déminage humanitaire.

Chaque année, le Bureau du programme de déminage humanitaire invite des représentants de pays affectés par les mines à un atelier pour les aider à identifier et actualiser leurs besoins les plus pressants dans ce domaine.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Une fois qu'un plan a été approuvé, on procède à la conception et à la mise au point du nouveau prototype envisagé. Ceci est accompli principalement par un recours à l'une ou l'autre des deux méthodes suivantes. La première consiste à accorder à plusieurs sociétés américaines et étrangères spécialisées dans l'équipement de déminage des contrats pour la réalisation d'un prototype, la seconde à concevoir et à construire des prototypes dans les ateliers uniques de la NVESD. Des études du marché international aident à identifier les articles disponibles pour la détection, le déblayage et la neutralisation des mines, le défrichage de la végétation et la protection des démineurs. Une fois les prototypes construits, on procède à des essais préliminaires pour s'assurer que toutes les exigences de conception sont remplies. Si les essais permettent d'identifier des modifications susceptibles d'améliorer la performance du système, des changements sont apportés au prototype et de nouveaux essais ont lieu.

ÉVALUATION DES BESOINS DES PAYS CONCERNÉS

Une équipe d'évaluation des sites, qui comprend des représentants du Bureau du programme de recherche-développement, aidera le pays hôte à déterminer quel est le prototype d'équipement le mieux adapté à son problème. De nombreux facteurs, notamment le terrain, les conditions météorologiques et le type de mines, sont pris en compte. Le processus d'évaluation débouche sur une recommandation du prototype le plus prometteur, lequel est ensuite soumis à des tests qui peuvent durer de six mois à un an.

ÉVALUATIONS SUR LE TERRAIN

Une fois que le vice-ministre de la défense pour les opérations spéciales et les conflits de faible intensité a approuvé la mise en place de l'équipement, le Bureau des programmes de recherche-développement contacte son représentant auprès de l'ambassade des États-Unis dans le pays intéressé, le quartier général du commandement militaire ainsi que des représentants du pays hôte pour entamer le processus de déploiement. La première tâche à accomplir est l'établissement d'un mémorandum d'accord, d'un accord de soutien logistique et d'un plan d'évaluation définissant les responsabilités de chacun. Une fois ces documents établis, le Bureau responsable du programme de recherche-développement achemine vers le pays intéressé de l'équipement et des instructions en plusieurs langues qui s'y rapportent, et assure la formation de personnel local. Après le départ de l'équipe d'instructeurs, le Bureau des programmes de recherche-développement procède généralement à des visites périodiques d'assistance.

PASSAGE À L'UTILISATION OPÉRATIONNELLE

Le pays intéressé peut faire partie de l'équipe de développement, notamment en participant à des réunions et en observant les essais. En échange, il accepte de procéder à une évaluation du prototype sur un terrain opérationnel. Le pays a ainsi l'avantage d'être associé au développement d'une technologie spécifiquement conçue pour répondre à ses besoins, et le Programme de recherche-développement profite des informations et de l'expérience obtenues grâce à l'évaluation de l'équipement.

INFORMER LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Le Programme de recherche-développement en matière de déminage humanitaire a pour tâche de tenir les responsables militaires et les milieux de l'action humanitaire antimines au courant de l'évolution de sa technologie. Il s'y emploie de plusieurs façons. Les techniques mises au point sont mentionnées dans le catalogue intitulé « Developmental Technologies Equipment Catalog » disponible soit sur Internet, soit sur papier ou sur

céderom. Ce catalogue est mis à jour environ tous les deux ans. Les résultats des essais sont transmis aux organisations et particuliers de la communauté internationale du déminage pour information lors des prises de décisions en matière d'investissement dans l'équipement de déminage. Le Programme a également mis au point un bulletin d'information qui sera à la disposition de tous sur son site Internet, qui est régulièrement mis à jour. ©

LA COOPÉRATION ENTRE LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ JOUE UN RÔLE PRIMORDIAL DANS L'AIDE AUX VICTIMES DE MINES TERRESTRES

Kenneth Rutherford

Cofondateur du Landmine Survivors Network et professeur de sciences politiques à la Southwest Missouri State University

Cet article illustre le rôle vital que jouent les partenariats entre secteurs public et privé dans l'aide aux survivants d'accidents par mines terrestres. Les initiatives du gouvernement américain dans ce domaine diffèrent selon les pays et couvrent toute une gamme de programmes, mais j'estime que les prothèses, la rééducation des amputés et leur réinsertion dans la société sont trois des principaux aspects considérés par le gouvernement américain dans son aide aux rescapés, déclare Kenneth Rutherford.

Le 16 décembre 1993, l'explosion d'une mine terrestre a changé à jamais mon existence. Parce que j'ai bénéficié d'un traitement médical et d'une rééducation excellents, j'ai appris à vivre malgré une double amputation et à poursuivre mon rêve de devenir enseignant. Je figure parmi les victimes chanceuses d'une mine terrestre, parce que beaucoup d'autres reçoivent une aide insuffisante ou meurent de leurs blessures.

Si les pertes civiles causées par les mines terrestres ont diminué et sont passées de quelque 26 000 par an dans les années 1990 à moins de la moitié de ce nombre – environ 11 700 – en 2002¹, on compte néanmoins dans le monde plus de 300 000 survivants d'accidents par mines terrestres. On estime que plus de 3 milliards de dollars seront nécessaires, au cours des dix prochaines années, pour rééduquer ces rescapés.²

Pour répondre à ce besoin, le département d'État des États-Unis s'associe à des organisations non gouvernementales (ONG) dans le cadre d'une série d'activités et d'initiatives d'assistance aux survivants. Cet article met en lumière le rôle vital que jouent les partenariats entre secteurs public et privé dans les programmes d'aide aux survivants d'accidents par mines terrestres. Les initiatives du gouvernement américain dans ce domaine diffèrent selon les pays et couvrent toute une gamme de programmes, mais j'estime que les prothèses, la rééducation des amputés et leur réinsertion dans la société sont trois des

principaux aspects considérés par le gouvernement américain dans son aide aux rescapés.

L'assistance aux survivants comprend un ensemble de mesures et ne se limite pas au traitement médical des blessures subies lors de l'explosion d'une mine terrestre et à la fourniture de prothèses.³ Elle comprend aussi la physiothérapie, et la rééducation psychologique des survivants et de leur famille. Les survivants eux-mêmes ont défini cette assistance comme « la fourniture de soins médicaux et de soins d'urgence ; l'accès aux prothèses, fauteuils roulants et autres appareils pour handicapés ; la réinsertion sociale et économique ; un soutien psychologique et une assistance des pairs ; des programmes de prévention des accidents, des services juridiques et des conseils ». Les activités peuvent revêtir la forme de soins continus, de rééducation, de conseils psychosociaux, de formation professionnelle, d'une campagne plus vaste de sensibilisation du public aux droits des personnes handicapées et de réformes judiciaires visant à supprimer les obstacles contre lesquels buttent les personnes handicapées durant leur réinsertion sociale.

L'une des principales sources du soutien officiel des États-Unis aux survivants est le Fonds Patrick Leahy d'aide aux victimes de guerre (LWVF), qu'administre l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Ce fonds fournit une assistance financière et technique aux victimes civiles de conflits dans les pays en voie de développement, et notamment aux personnes blessées

par des mines terrestres. À ce jour, ce Fonds a déboursé plus de 112 millions de dollars dans plus de 28 pays. Au cours des dix dernières années, il a financé la fourniture de prothèses et le suivi des patients.

L'un des principaux partenaires du Fonds est la Fondation des anciens combattants américains du Vietnam (Vietnam Veterans of America Foundation, ou VVAF), organisation non gouvernementale qui a son siège à Washington, D.C. En 1992, la VVAF a établi au Cambodge le Centre de rééducation physique de Kien Khleang, établissement de traitement et atelier pleinement équipé qui produit chaque mois plus de 140 prothèses et équipements orthopédiques et 30 fauteuils roulants. Il convient de noter qu'un grand nombre de ses employés sont d'anciens patients de ce centre. Il traite actuellement plus de 240 patients chaque mois et a aidé, à ce jour, plus de 10 000 Cambodgiens, dont 70 pour cent sont des victimes de mines terrestres. Cet établissement, qui est le plus vaste centre de rééducation du Cambodge, continue à recevoir de l'aide du Fonds Leahy.

Cet organisme aide également les survivants à améliorer leur existence en encourageant et en améliorant leurs possibilités d'accès à l'éducation, à la formation professionnelle et à l'emploi. À cette fin, il s'est associé à une ONG fondée par des rescapés d'accidents par mines terrestres, le Landmine Survivors Network (LSN), pour faciliter la rééducation à long terme des victimes et permettre aux amputés de reprendre une vie active et productive. Dans ce but, avec l'aide d'amputés et de spécialistes de la rééducation de sept pays, le LSN a mis au point une série de brochures instructives financées par le gouvernement américain par l'intermédiaire du Fonds Leahy.

Ces brochures sont importantes pour le rétablissement des amputés. Lorsqu'une personne a perdu un membre dans l'explosion d'une mine antipersonnel ou de tout autre engin explosif, il est extrêmement important qu'elle obtienne rapidement les soins médicaux, la rééducation et les prothèses dont elle a besoin.

Bien que la majorité des amputés du monde vivent dans des pays affectés par les mines, toute personne qui a subi l'amputation d'un membre appréciera l'utilité de ces publications. Il s'agit d'une série de dix brochures traduites en plusieurs langues : amharique, arabe, bosniaque, portugais, espagnol et tigrigna. Elles visent principalement les amputés et couvrent une vaste gamme de sujets, allant de ce à quoi un amputé doit s'attendre immédiatement après son opération à la reprise de ses activités professionnelles. Les brochures abordent également divers autres thèmes directement liés à une amputation, notamment :

- **L'amputation chirurgicale :** les raisons d'une amputation, ce à quoi le patient doit s'attendre, ce qu'il doit faire et éviter pendant sa convalescence.
- **La douleur après une amputation :** types de douleur, leur cause et les façons de les atténuer.
- **Le bandage du moignon :** pourquoi et comment bander le moignon (ce qui reste du membre amputé après l'accident et l'opération) ;
- **Les infections :** comment les éviter, les identifier et les traiter.
- **Les répercussions psychologiques d'une amputation :** méthodes permettant de faire face aux émotions ressenties.
- **La réadaptation physique :** conseils pour aider les survivants à se remettre de l'opération, à se préparer à la pose d'une prothèse et à réapprendre à marcher.
- **La reprise d'une activité professionnelle :** exemples de personnes qui ont repris le travail après une amputation.
- **Droits et responsabilités :** en quoi ils consistent et pourquoi l'amputé doit les connaître.
- **Renseignements destinés aux familles :** ce que les membres de la famille et amis des amputés devraient savoir pour les comprendre et les aider.

Une autre organisation sans but lucratif, Freedom Fields USA, collabore avec le département d'État pour soutenir l'aide humanitaire aux victimes de mines. Ce groupe a pour but d'aider les pays infestés de mines « à s'engager de nouveau sur la voie du développement économique et de l'espoir ». En collaboration avec le Bureau du département d'État chargé des questions liées à la suppression et à la réduction des armes (Office of Weapons Removal

and Abatement), Freedom Fields USA a collecté plus de 140 000 dollars pour atténuer les effets des mines terrestres dans le District de Kamrieng, au Cambodge. En plus du déminage, les bourgeois les plus pauvres de ce district bénéficieront de la remise en état de leurs écoles, de leurs routes et de leur réseau d'approvisionnement en eau.

Lors d'une soirée de bienfaisance organisée le 15 novembre 2003 par Freedom Fields USA sur le thème : « Une soirée au Cambodge : réunion de bienfaisance au profit de l'action humanitaire contre les mines », le secrétaire d'État adjoint des États-Unis, M. Richard Armitage, a souligné le rôle vital que peut jouer la société civile en collaborant avec le département d'État au renforcement des mesures antimines officielles, et notamment celles qui consistent à rééduquer les survivants d'accidents par mines.

Enfin, il est difficile d'être indépendant et actif quand on ne peut ni se déplacer, ni communiquer, ni participer à la vie de la société. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement des États-Unis soutient, par l'intermédiaire du Fonds Leahy, un programme d'assistance au Vietnam qui a débuté en mettant l'accent sur une accessibilité sans restrictions. Cela a abouti à l'adoption d'une loi nationale sur l'aide aux personnes handicapées fondée sur les principes de la législation américaine (Americans with Disabilities Act). Cette dernière, qui a été promulguée le 26 juillet 1990, a pour but de rendre la société américaine mieux adaptée aux besoins des personnes handicapées.

Au Vietnam, en coordination étroite avec le gouvernement vietnamien et grâce à des crédits du ministère américain du travail, une organisation non gouvernementale, Vietnam Assistance for the Handicapped (VNAH), s'emploie à multiplier les possibilités d'emploi des personnes handicapées, dont beaucoup sont des rescapés d'accidents par mines. Ce programme soutient divers services du gouvernement vietnamien pour promouvoir l'élaboration de lois sur le travail et de règlements sur les possibilités d'emploi des personnes handicapées.

Les programmes du Fonds Leahy, ajoutés aux partenariats entre secteurs public et privé qu'encourage le gouvernement américain pour soutenir les mesures relatives à la lutte contre les mines, sont indispensables pour aider des centaines de milliers de rescapés à se rétablir. Cette aide permet à ces derniers de recevoir certains des avantages dont j'ai eu moi-même la grande chance de bénéficier en tant qu'habitant d'un pays riche et doté de techniques avancées.

Les organisations privées citées dans le présent article ne sont que quelques-unes des nombreuses ONG humanitaires qui collaborent avec le gouvernement américain pour fournir une réadaptation et d'autres formes d'assistance aux survivants d'accidents par mines à travers le monde. Posséder des bras et des jambes revêt une importance vitale pour la viabilité économique de la plupart d'entre eux. Il s'agit d'agriculteurs, d'éleveurs, de commerçants et autres personnes qui, une fois munies de prothèses, contribuent à divers degrés à la prospérité de leur famille, de leur communauté et de leur pays.

Lorsqu'en tant que membre du personnel d'une organisation humanitaire non gouvernementale, je travaillais à un projet de micro-crédit financé par le gouvernement des États-Unis, j'accordais des prêts à des Somaliens qui tentaient de se remettre d'années de guerre et de sécheresse. Je ne manquais jamais de dire aux bénéficiaires de ces prêts qu'il s'agissait d'un cadeau des États-Unis d'Amérique. À l'avenir, j'aimerais également dire que la collaboration entre secteurs public et privé encouragée par le gouvernement américain est indispensable pour aider les milliers de personnes affectées par les mines terrestres à se remettre de leurs blessures et à poursuivre de nouveau leurs rêves. ●

Les opinions exprimées dans cet article ne reflètent pas nécessairement la position officielle du gouvernement des États-Unis.

¹ « Clear a Path to a Safer World : Addressing the Tragedy of Landmines », Lincoln Bloomfield, J.-R. Secrétaire d'État adjoint aux affaires politico-militaires et représentant spécial pour l'action contre les mines. Allocution prononcée au Centre Polus du Smith College, à Northampton, Massachusetts, le 15 novembre 2003

² Landmine Monitor : Toward a Mine-Free World : Executive Summary 1999, International Campaign to Ban Landmines, 1999, p. 22

³ L'ICBL donne la définition suivante des victimes des mines terrestres « des personnes qui, soit individuellement soit collectivement, ont souffert de blessures physiques et psychologiques, de pertes économiques ou d'une grave atteinte à leurs droits fondamentaux du fait d'actes ou d'omission liés à l'utilisation de mines ». C'est pourquoi l'ICBL pense que « les victimes de mines comprennent les individus ayant directement subi les effets de ces engins, leur famille et leur communauté ». Victim Assistance : Contexts, Principles and Issues. Note d'information du Groupe de travail de l'ICBL sur l'aide aux victimes de mines, p. 1

⁴ Jerry White et Ken Rutherford, The Role of the Landmine Survivors Network, dans TO WALK WITHOUT FEAR; THE GLOBAL MOVEMENT TO BAN ANTIPERSONNEL LANDMINES, 99, 103-104 (Maxwell A. Cameron et al. eds., Oxford University Press 1998).

MYTHES ET RÉALITÉS DU DÉMINAGE

Colin King

*Président de Colin King Associates et éditeur de l'ouvrage
« Jane's Mines and Mine Clearance »*

« Il n'y aura jamais de solution simple et universelle au déminage, mais l'équipement et les techniques peuvent toujours faire l'objet d'améliorations. Le fait de comprendre que le danger des mines ne se limite pas aux petits objets en plastique enfouis dans des terrains de jeux constitue une étape essentielle en la matière », déclare Colin King, spécialiste en déminage.

RÉFUTER LES STÉRÉOTYPES

Que le déminage soit aussi peu compris a de quoi surprendre, quand on considère l'intense attention que les médias accordent à cette question. Pour la majorité du public, il en est de deux choses l'une : ou bien le problème des mines terrestres a disparu depuis la signature de la convention d'Ottawa, ou il bien il faudra des milliers d'années et des milliards de dollars pour en venir à bout. Ces deux opinions trouvent leur origine dans les reportages à caractère sensationnel dont nous abreuvons les médias, qui puisent aux sources mêmes des organisations de lutte contre les mines, et il va de soi qu'elles sont l'une et l'autre erronées.

Quant à ceux qui reconnaissent la nécessité continue du déminage, ils ont souvent tendance à croire qu'on possède déjà les moyens techniques capables de faciliter ces opérations. La plupart savent que le déminage humanitaire est une affaire dangereuse et qui progresse à pas comptés, et qu'il y a donc lieu d'y apporter des améliorations mais, malgré des années de recherche, peu de choses semblent avoir changé ; pourquoi n'a-t-on pas encore trouvé de solution facile au problème de l'élimination des mines ?

Pour répondre à cette question, il faut comprendre ce que sont exactement les mines et les champs de mines. Et c'est là que le bât blesse, parce que la plupart des gens ne sont pas aussi bien informés qu'ils croient l'être ; ils ne voient rien de bien sorcier à l'élimination de munitions toute simples qui sont enfouies dans des champs.

Mythes et stéréotypes abondent mais, à la vérité, peu de personnes comprennent les réalités des mines et de l'environnement dans lequel on les trouve. Tout fondamentaux qu'ils soient, ces aspects du déminage ont tendance à être rejetés, ou tout au moins simplifiés à l'excès, tandis que l'on recherche inlassablement des solutions novatrices. Mal comprendre les données fondamentales du problème, c'est inévitablement percevoir celui-ci à travers un prisme déformant, et c'est ce qui explique que l'on gaspille souvent trop de ressources en vue du développement d'équipement inutile.

Les pages qui suivent tentent de situer la réalité du problème des mines. Il s'agit non pas de dresser la liste exhaustive de toutes les difficultés potentielles, mais plutôt de placer les idées préconçues relatives aux mines et aux champs de mines dans un contexte plus équilibré. Tout au moins le lecteur se rendra-t-il compte que le sujet est loin d'être simple.

LES MINES

La médiatisation excessive des mines à effet de souffle

Le stéréotype universel de la mine terrestre, même au sein de certaines sections de la communauté de l'action antimines, c'est l'image d'une petite mine antipersonnel et non métallique. Beaucoup de mines à effet de souffle, qui sont des mines à pression, sont contenues dans des boîtiers en plastique et leur teneur en métal est effectivement minime, encore qu'une infime minorité d'entre elles ne renferment absolument aucun métal ou qu'elles soient indétectables. Indiscutablement, ces mines

constituent un danger de taille et elles continuent de poser de graves problèmes aux démineurs dans de nombreuses régions du monde. Mais en devenant l'enfant chéri des médias, ce type de mines fait oublier la menace que font courir les autres.

La mine antipersonnel à effet de souffle présente malgré tout certaines caractéristiques positives, toute proportion gardée. La première, c'est qu'elle repose sur le principe d'un détonateur direct et qui nécessite souvent une pression assez importante (de l'ordre de 10 à 23 kg, environ); la seconde, c'est que son étui, en plastique, présente un danger très limité de fragmentation, lequel se révèle rarement mortel. Les exemples de démineurs qui se sortent d'une détonation accidentelle avec des blessures légères se comptent à foison, de sorte que pour l'opérateur bien protégé et qui adhère strictement aux procédures opérationnelles normalisées, les mines antipersonnel à effet de souffle ne comptent pas parmi les plus dangereuses. Si la seule difficulté consistait à détecter de manière fiable ces mines à teneur minimale en métal, les démineurs auraient déjà nettoiyé des superficies autrement plus vastes.

La mine à fragmentation, moins bien comprise

Les mines à fragmentation se répartissent en trois catégories : les mines sur piquet (ainsi nommées parce qu'elles sont montées sur de courts piquets de bois) et les mines à fragmentation bondissante font voler des fragments en éclats dans toutes les directions, alors que les mines directionnelles à fragmentation de type « Claymore » explosent en formant un faisceau conique, un peu comme s'il s'agissait du tir d'un fusil très puissant.

Les non-initiés pourraient croire que ces mines, avec leur forte teneur en métal, font le bonheur des démineurs puisque les détecteurs de métaux font partie de leurs outils de travail, mais la réalité est tout autre. Pour commencer, l'explosion de la plupart des mines à fragmentation est déclenchée par un fil-piège, ce qui signifie qu'un contact direct n'est pas nécessaire, contrairement au mécanisme de déclenchement des mines à effet de souffle ; il s'agit d'armes de théâtre, équipées d'un système de détonation par fil de trébuchement. En outre, alors que l'activation de la plupart des mines à effet de

souffle nécessite une forte pression directe, il suffit d'une pression d'une livre ou deux au plus pour activer les mines dont l'explosion est déclenchée à distance. Pas question non plus de se rassurer en se disant qu'on est bien protégé. Avec les mines à fragmentation, le démineur risque des blessures graves, voire la mort, non seulement s'il commet une erreur, mais aussi si quelqu'un d'autre en commet une, même si cette personne se trouve à une certaine distance de lui. La détection de fils de trébuchement compte autant que celle de mines à teneur minimale en métal, mais elle ne mobilise qu'une toute petite partie de l'effort de recherche.

La puissance d'une mine à fragmentation est telle qu'il est pratiquement impossible de protéger un démineur qui fait un travail de proximité, et la portée d'action substantielle d'un tel engin (plus de cent mètres) fait qu'on ne peut pas maintenir de distance de sécurité. Il faut revêtir un équipement de protection, mais celui-ci ne garantit pas la sécurité de l'utilisateur ; en revanche, il restreint la vision périphérique, provoque un surcroît de fatigue et gêne la liberté de mouvement, ce qui peut rendre le démineur dangereusement maladroit. Qu'elle soit accidentelle ou délibérée, l'explosion d'une mine à fragmentation contamine une aire importante par tous les éclats qu'elle envoie aux quatre vents, ce qui nuit aux opérations ultérieures de détection aussi bien qu'à l'assurance de la qualité des travaux réalisés.

Obnubilés par les mines à effet de souffle, les gens oublient souvent qu'un grand nombre de mines à fragmentation sont placées au-dessus du sol pour en maximiser l'effet. Comme elles sont visibles, on pourrait croire qu'elles sont moins dangereuses, et pourtant : la distance à laquelle elles sont capables de tuer dépasse de loin celle à laquelle on peut les voir ; autrement dit, ces mines nous voient avant que nous puissions les voir. Les mines et les fils de trébuchement placés au-dessus du sol créent une menace en trois dimensions, ce qui complique leur localisation et leur démolition. La vaste majorité des scientifiques considèrent que les champs de mines constituent un plan strictement bidimensionnel ; c'est dire qu'on néglige une dimension fondamentale du problème, au sens propre comme au figuré.

Les mines antivéhicules

Avec toute l'attention qui est portée aux mines antipersonnel, il est facile d'oublier que les mines antivéhicules sont responsables d'une part importante des décès provoqués par des mines. Elles ne font pas de distinction entre les véhicules militaires et les véhicules civils. Jusqu'à cent fois plus puissante qu'une mine antipersonnel, une mine antivéhicule peut tuer de bien plus loin et elle crée un effet meurtrier dit de fragmentation secondaire, en transformant les objets avoisinants en projectiles. Même les animaux de grande taille sont suffisamment lourds pour faire exploser les mines antivéhicules, ce qui entraîne la mort ou la mutilation des personnes ou du bétail aux alentours. En outre, il faut bien comprendre qu'un certain nombre de mines antivéhicules sont équipées de fils de trébuchement sensibles qui peuvent être activés par un individu.

Les règles du minage

C'est l'usage aveugle des mines qui nuit le plus aux collectivités, et les utilisateurs irresponsables agissent au mépris des règles. Outre le camouflage et la dissimulation, l'improvisation contribue au caractère imprévisible du danger que posent les mines. Les exemples sont multiples : empilement des mines, usage de piquets de bois destinés à activer les mines enfouies profondément dans le sol (pour éviter la détection), interconnexion des mines à fragmentation pour semer la mort sur une plus grande superficie et recours aux mines antipersonnel pour activer des charges explosives nettement supérieures (obus d'artillerie, par exemple). De surcroît, pratiquement toutes les mines peuvent être piégées, ce qui complique les opérations de nettoyage et nécessite la prise de précautions encore plus grandes.

L'ENVIRONNEMENT

Des terrains de jeu devenus mortels

L'image qu'on se fait d'un champ de mines plat et verdoyant est tout aussi limitée que celle de la mine à effet de souffle à teneur minimale en métal. Pourtant, l'image du terrain de football est constamment renforcée par les procès, les manifestations et les spots télévisés qui dépeignent invariablement des

conditions quasi-parfaites. Même si l'on écarte les lacs de pétrole du Koweït, les dunes de sable dérivantes du Moyen-Orient, les montagnes de l'Afghanistan ou les tourbières des îles Malouines, qui relèvent de circonstances somme toute exceptionnelles, les champs de mines sont rarement plats et monotones.

Pour commencer, il y a la végétation. Ni moissonnés ni réservés au pâturage, les champs de mines se situent souvent dans un environnement chaud et humide qui favorise la croissance rapide de la végétation. La plupart d'entre eux sont en place depuis des années, et beaucoup sont complètement envahis par les broussailles. Cet état de fait constitue une situation particulièrement dangereuse non seulement parce qu'il complique l'accès aux champs de mines, mais aussi parce qu'il empêche la détection des mines à fragmentation et des fils de trébuchement. Dans certaines régions du Cambodge, les opérations de défrichage accaparent plus de 80 % du temps passé au déminage manuel. L'invention d'équipements mécanisés pour couper la végétation, qui permettent d'accéder rapidement au sol et qui éliminent les dangers des fils de trébuchement, est l'un des rares progrès enregistrés ces dernières années.

Les champs de mines sont souvent des terrains inégaux et parsemés d'obstacles naturels ou artificiels. Les pierres de toutes tailles compliquent la tâche des démineurs, et les moindres petits cailloux peuvent empêcher les opérations de sondage du sol. La plupart des systèmes montés sur véhicules sont incapables de fonctionner dans les zones fortement boisées ainsi que sur les terrains escarpés ou très rocailloux ; même pour les démineurs à pied, l'accès aux zones minées est semé d'embûches et dangereux, et les mouvements des techniciens difficiles. Des montagnes de l'Afghanistan et des régions escarpées de l'Oman, du Chili et du Pérou aux collines boisées de Bosnie, de Croatie et du Kosovo, le terrain impose de sérieuses limitations aux opérations de déminage. Par ailleurs, les forces de la nature qui s'exercent constamment ramènent les mines surélevées à la surface du sol. Celles-ci peuvent alors se loger dans une ornière ou un nid-de-poule, hors de la portée d'un détecteur, d'un fléau articulé ou d'un rouleau, ou au bas d'une colline, parfois au-delà du périmètre défini du champ de mines.

L'eau est la reine des forces de la nature parce qu'elle est capable d'éroder les mines et de les déloger pour les transporter bien loin de leur point d'origine, voire de les enterrer dans un nouvel emplacement. Elle peut aussi créer des obstacles incontournables pour les équipements de nettoyage mécanique. Dans la vallée du Jourdain, le fleuve a creusé des ravins de près de quatre mètres de large dans des champs de mines mixtes (antipersonnel et antivéhicules) ; il y a des mines qui pendent le long des versants à pic tandis que d'autres sont enfouies dans le sol qui s'est effondré. À plusieurs kilomètres en aval, il faut organiser des patrouilles quotidiennes sur les rivages de la mer de Galilée pour repêcher les mines qui échouent sur la plage. Ailleurs, divers phénomènes naturels liés à l'eau rendent l'élimination des mines quasiment impossible : c'est le cas de l'action des marées sur les plages des îles Malouines, de l'eau stagnante dans les rizières du Cambodge, de l'inondation des îles chiliennes en région australe et de la neige dans les champs de mines de Bosnie.

Les aires de combat

Comme on doit s'y attendre, les mines sont souvent placées dans les champs de bataille et à leurs alentours, et le sol dans ces endroits est contaminé par les rebuts de la guerre. Dans le meilleur des cas, il recèle des quantités importantes de métal : un obus peut produire des milliers de fragments d'acier, et le moindre éclat suffit à imiter la signature d'une mine à teneur minimale en métal. Au pire, la zone peut être couverte de cratères, jonchée de fils (barbelés, câbles de communication et fils de guidage de missiles) et parsemée de munitions non explosées (dites UXO). Dans le contexte de la détection des métaux, tous ces éléments conduisent à un taux élevé de fausses alertes, pouvant atteindre 1 000 contre 1, ce qui induit une perte considérable de temps et d'effort. Dans certains endroits, le recours aux détecteurs de métaux est tout bonnement exclu.

Avec les munitions classiques, le taux d'échec de la détection dépasse généralement 10 % et il peut être encore beaucoup plus élevé. En d'autres termes, la quantité d'UXO dépasse souvent le nombre de mines, comme on l'a vu dans le contexte de l'usage d'armes à sous-munitions au Koweït, en Irak, au Kosovo et en Afghanistan, où la plupart n'ont d'ailleurs pas

fonctionné. La majorité des UXO présentent moins de danger que les mines, mais ce n'est pas toujours le cas, en particulier quand il s'agit d'armes à sous-munitions.

Les zones urbaines

Le terme « champ de mines » évoque inmanquablement un cadre rustique, et pourtant c'est en milieu urbain que les zones minées s'avèrent les plus dangereuses et les plus complexes à traiter. Dans la plupart des cas, la présence de bâtiments, de murs, de clôtures, de canalisations extérieures ou enterrées, de chemins et de routes rend impossible l'emploi d'un équipement mécanique. En raison de leur forte teneur en métal, de leurs espaces vides et de leurs champs électriques et magnétiques, ces installations excluent en outre le recours à la majorité des techniques automatisées de détection. À l'intérieur des bâtiments, susceptibles de receler toutes sortes de pièges, les techniques de nettoyage relèvent plus des procédures antiterroristes que du déminage classique. En Afghanistan, le reminage des bâtiments qui se sont effondrés fait que les mines forment plusieurs couches, parfois jusqu'à un mètre de profondeur.

L'infrastructure, ou plus exactement son absence, constitue une autre considération importante. Les communications et les moyens de réparations font cruellement défaut dans beaucoup de pays en développement très contaminés par les mines. En outre, on part souvent du principe qu'on peut acheminer l'équipement lourd partout au moyen du réseau routier et du réseau ferroviaire, alors que dans certaines régions les routes sont quasiment impraticables. Et quand bien même les voies sont encore carrossables, rares sont les ponts qui peuvent supporter les véhicules plus lourds que les camionnettes. Dans certaines régions, la mobilité, la résistance et la pérennité sont donc des considérations essentielles en ce qui concerne l'équipement de déminage.

RÉSUMÉ

Toute difficulté qui surgit pendant les opérations d'élimination des mines peut considérablement compliquer la tâche des démineurs, et les exemples précédemment cités sont loin d'être exhaustifs.

Malheureusement, dans la pratique, un certain nombre de problèmes ont tendance à se superposer au point de créer un réseau complexe et imprévisible de mines, d'UXO et de fils de trébuchement, souvent dans un terrain ingrat et jonché d'obstacles tant artificiels que naturels. Le déminage ne répondra jamais à une solution unique parce qu'il ne se résume pas à un problème unique.

Au vu des difficultés pratiques auxquelles se heurtent les démineurs, il apparaît qu'une bonne partie des moyens techniques en cours de développement auront, tout au plus, une application limitée. Malheureusement, certains travaux de recherche font complètement fausse route et les efforts consentis en ce sens sont un gâchis total. La détection de mines à teneur minimale en métal, le Graal du déminage aux yeux d'un grand nombre de gens, n'est qu'un problème parmi tant d'autres, et le nettoyage des terrains plats et accessibles ne pose généralement pas de problème complexe. Par contre, les mines placées au-dessus du sol, les fils-pièges, les pentes raides, la végétation dense et les obstacles formés par l'eau sont des cas de figure dont il est rarement tenu compte dans les sites d'essai de l'équipement et les aires de démonstration.

La simplification excessive des problèmes que pose le déminage, et qui est profondément ancrée dans les idées reçues, constitue l'un des plus gros obstacles à l'amélioration des techniques de déminage. On peut se réjouir que les milieux scientifiques et la communauté des techniciens commencent enfin à communiquer de manière efficace, ce qui permet de garantir que les problèmes seront clairement définis et les solutions potentielles réalistes. Il n'y aura jamais de solution simple et universelle au déminage, mais l'équipement et les techniques peuvent toujours faire l'objet d'améliorations. Comprendre que le danger des mines ne se limite pas aux petits objets en plastique enfouis dans des terrains de jeux constitue une étape essentielle en la matière. ©

Les opinions exprimées dans le présent article ne reflètent pas nécessairement les vues ni les politiques du gouvernement des États-Unis.

ÉTUDE DE CAS : LE PROGRAMME D'ACTION HUMANITAIRE ANTIMINES DES ÉTATS-UNIS EN AFGHANISTAN

*Cette étude de cas et les deux qui suivent examinent la problématique des mines terrestres en Afghanistan, au Cambodge et au Mozambique, ainsi que le rôle des États-Unis dans le domaine du déminage. Ces articles ont été rédigés par **Hayden Roberts**, du bureau d'élimination des armes qui s'insère dans la division des affaires politico-militaires du département d'État. M. Roberts note que l'emploi aveugle des mines terrestres persistantes (c'est-à-dire sans dispositif d'autodestruction ou de désactivation) en Afghanistan fait que ce pays est peut-être le plus contaminé du monde par les mines. Depuis 1988, les États-Unis aident l'Afghanistan à éliminer cet héritage mortel, ils apprennent à sa population à éviter les mines terrestres et ils portent secours aux survivants d'accidents provoqués par ces engins. Les États-Unis sont en train d'accroître l'aide humanitaire déjà importante qu'ils octroient à l'Afghanistan au titre de l'action antimines.*

LA PROBLÉMATIQUE DES MINES TERRESTRES

L'Afghanistan demeure l'un des pays les plus minés au monde. L'usage répandu et aveugle de mines terrestres persistantes par les nombreuses armées et factions qui s'opposent depuis plus de vingt ans constitue l'un des aspects les plus brutaux du conflit dont ce pays est la proie. La pollution par les mines affecte pratiquement toutes les régions : en 2002, selon l'Organisation des Nations unies, plus de 1 500 villages dans 27 des 29 provinces du pays connaissaient des problèmes liés à ces engins explosifs, l'ouest, l'est et le sud du pays présentant les concentrations les plus fortes et, partant, les situations les plus lourdes. D'après les estimations de l'ONU, entre cinq et sept millions de mines terrestres joncheraient le territoire afghan, encore que certaines organisations non gouvernementales (ONG) jugent cette estimation excessive en se fondant sur leurs activités de déminage dans des régions particulièrement contaminées. Quoi qu'il en soit, l'Afghanistan demeure gravement touché. Les zones les plus minées se situent dans les provinces limitrophes de l'Iran et du Pakistan. La plupart des mines ont été placées dans des terres agricoles, des canaux d'irrigation et des aires de pâturage ainsi que le long des routes et dans des quartiers résidentiels et commerciaux. De même, un chapelet de mines terrestres encercle les grandes villes, les aéroports,

les bâtiments publics et les centrales électriques. On estime à 150 par mois le nombre des décès dus à ces engins.

En 1998, après avoir méticuleusement analysé l'immense danger qui menace l'Afghanistan depuis l'occupation soviétique, les États-Unis établirent un programme de déminage de grande envergure en faveur de ce pays. Reprise ultérieurement par le Service de l'action antimines des Nations unies (UNMAS) sous la forme de son programme d'action antimines pour l'Afghanistan (MAPA), cette démarche représente l'opération de déminage la plus grande et la plus productive au monde, et son personnel se compose presque exclusivement d'Afghans. Par son recours à des employés et à du personnel d'encadrement recrutés à l'échelon local, par la transparence de ses opérations et par la diversification de ses sources de financement, le MAPA sert de modèle aux autres programmes d'action humanitaire antimines. L'assistance octroyée dans le cadre du MAPA et de diverses entités publiques a été maintenue quand les États-Unis ont officiellement établi leur Programme de déminage humanitaire (depuis rebaptisé Programme d'action humanitaire antimines), en octobre 1993.

LES PARTENAIRES DES ÉTATS-UNIS

Dans le domaine de la lutte antimines, les États-Unis apportent leur concours à l'Afghanistan aussi bien à titre direct que par le biais de l'ONU, et les actions qu'ils financent sont exécutées par des sous-traitants et des ONG qui fournissent les compétences techniques nécessaires, les activités de formation et la supervision des opérations de déminage. Des équipes spécialisées sont déployées sur l'ensemble du territoire. Elles s'emploient à nettoyer les terres agricoles pour les rendre de nouveau aptes à la production, à sécuriser les activités de reconstruction et à sensibiliser la population aux dangers que posent les mines terrestres. Depuis 1983, les États-Unis ont alloué près de 51 millions de dollars à l'action humanitaire antimines en faveur de l'Afghanistan, ces fonds étant répartis entre le département d'État, le ministère de la défense, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et le CDC (Centers for Disease Control and Prevention, Centre fédéral d'épidémiologie).

Cette assistance finance des programmes de sensibilisation aux dangers des mines, le balisage et le marquage des champs de mines, la formation de démineurs, les opérations de déminage, l'aide aux survivants, la fourniture de l'équipement nécessaire ainsi que le recours aux chiens détecteurs d'explosifs. L'Afghanistan est aujourd'hui le plus gros bénéficiaire du programme d'action antimines du gouvernement des États-Unis. Au cours de l'année budgétaire 2003, ce pays a reçu près de 17 % des crédits alloués par Washington à ce titre au niveau mondial (soit 8,3 millions de dollars sur 49 millions de dollars). En outre, le Fonds Leahy d'aide aux blessés de guerre a dégagé 1 million de dollars au profit de la réintégration socioéconomique des personnes handicapées, notamment à la suite d'accidents causés par des mines, et de la formation de techniciens orthopédistes afghans. Les États-Unis ont octroyé un contrat de 2,3 millions de dollars à la société RONCO pour que celle-ci enseigne les techniques modernes de déminage aux ONG locales et qu'elle appuie les activités de formation entreprises dans le cadre du MAPA comme en vue de la destruction d'explosifs enfouis dans le sol. Halo Trust, organisation sans but lucratif spécialisée dans le déminage, a touché 2,1 millions de dollars au titre

du financement des opérations de nettoyage tandis que l'UNMAS a reçu 2,6 millions de dollars pour financer les ONG locales en Afghanistan. À l'heure actuelle, le département d'État met à la disposition du MAPA du personnel hautement qualifié qui participe aux opérations entreprises jour après jour ainsi que d'autres spécialistes chargés, eux, du transfert des compétences et du renforcement des capacités pour le compte de l'Agence de déminage pour l'Afghanistan (DAFA) et d'ONG appuyées par le MAPA. En outre, le département d'État fournit à ce dernier du matériel en quantité limitée.

Outre son programme officiel d'action antimines, le département d'État s'est doté d'un programme unique qui encourage les associations civiques américaines et étrangères, les ONG, les associations caritatives et les entreprises à former des partenariats avec le secteur public en vue de renforcer l'action humanitaire antimines à travers le monde. Par exemple, l'ONG «Roots of Peace», basée en Californie, a recueilli des fonds auprès d'entreprises et d'élèves américains en faveur des équipes de déminage de la vallée de la Shomali. Qui plus est, elle apporte un concours financier à la remise en état des vignes et des champs et arbres fruitiers, naguère le joyau de la vallée, afin que les cultivateurs puissent de nouveau subvenir à leurs besoins.

SUJETS DE PRÉOCCUPATION

Vers la fin de 2002, le MAPA avait élargi ses activités au point d'employer 253 équipes de déminage, lesquelles faisaient travailler plus de 7 000 Afghans. Toutefois, le dossier de la sécurité suscite des inquiétudes croissantes. La plupart des opérations de déminage sont aujourd'hui circonscrites à la région de Kandahar. Le 8 mai 2003, après une série d'attaques contre son personnel, le Centre de l'UNMAS a suspendu ses activités de déminage sur certaines portions de la route qui relie Kaboul à Kandahar et, à la suite d'une autre attaque survenue à la mi-mai, cet organisme a fait savoir que les démineurs déployés dans six provinces se déplaceraient désormais sous escorte armée fournie par les autorités locales. Malgré ces inquiétudes en matière de sécurité, les opérations de déminage ont repris.

LES SUCCÈS DES ÉTATS-UNIS

Grâce à l'action humanitaire antimines des États-Unis, plus de 1,8 million de réfugiés et personnes déplacées ont pu réintégrer leurs foyers pour la seule année 2002. En outre, le nettoyage, entrepris par le MAPA au premier semestre de 2002, de zones prioritaires recouvrant une superficie de 23,8 km² a permis à plus de 9 200 cultivateurs et ouvriers industriels de se remettre au travail. La production agricole (évaluée à 14,2 millions de dollars) et celle de l'élevage (estimée à 43,4 millions de dollars) ont évolué à la hausse.

Les opérations de déminage effectuées par Halo Trust en 2002 et 2003 ont couvert une vaste zone géographique qui a été débarrassée de milliers de mines enfouies dans le sol. Au mois de juin 2003, ses équipes déployées dans les provinces de Kaboul, Parwan, Baghlan, Balkh, Koundouz et Takhar avaient éliminé 11 608 mines. Une superficie d'un peu plus d'un kilomètre carré avait été nettoyée par des moyens manuels, et une surface de 279 668 mètres carrés par des moyens

mécaniques. De plus, 1,3 km² a été inspecté. En juin 2003, les États-Unis ont facilité la destruction de plus de 10 000 mines antichars dans la province de Kandahar. Ces engins étaient situés dans un site non sécurisé d'entreposage de munitions auquel des terroristes avaient accès. Des équipes fournies par RONCO, la DAFA et Handicap International ont détruit ces mines en l'espace de neuf jours suivant les normes internationales. Le déminage de l'axe routier Kaboul-Kandahar, actuellement en cours de reconstruction, se poursuit. Grâce aux aides financières des bailleurs de fonds internationaux, dont les États-Unis, et de l'ONU, des ONG ont institué dans diverses régions un certain nombre de programmes de sensibilisation aux dangers que posent les mines. Enfin, tous les sites dont on sait qu'ils contiennent des bombes à fragmentation non explosées datant de l'opération « Liberté immuable » et auxquels il est possible d'accéder ont fait l'objet de relevés et les opérations de nettoyage sont en cours. ●

ÉTUDE DE CAS : LE PROGRAMME D'ACTION HUMANITAIRE ANTIMINES DES ÉTATS-UNIS AU CAMBODGE

LA PROBLÉMATIQUE

Trente ans de conflits dus à des troubles politiques, à des guerres et à des disputes frontalières internationales ont fait du Cambodge l'un des pays les plus durement touchés par le problème des mines terrestres et munitions non explosées (UXO). De 60 à 70 accidents liés à des mines sont signalés tous les mois – il s'agit de l'un des taux les plus élevés au monde. Plus de 30 000 personnes ont été blessées par des mines terrestres et munitions non explosées dans l'ensemble du pays et, en 2002, 98 % des victimes recensées étaient des civils. D'après le Centre cambodgien d'action antimines, près d'un million de mines terrestres infestent 2 000 kilomètres carrés du territoire cambodgien, et 45,5 % des 6 422 villages recensés sont contaminés par des mines et munitions non explosées.

C'est le nord-ouest du pays, la région la plus infestée, qui compte le nombre de victimes le plus élevé et que l'on doit donc déminer en priorité. On pense en outre que des champs de mines d'une superficie importante se trouvent dans deux provinces du centre et du sud du pays. Les champs de mines menacent le développement socio-économique à long terme en restreignant les possibilités de logement des Cambodgiens des régions rurales et en les empêchant d'accéder en sécurité à des ressources et installations essentielles, notamment l'eau, les routes, les ponts et les terres arables. Dans certaines des régions du Cambodge, les activités de déminage n'ont pas encore commencé. D'après les estimations les plus optimistes, le programme nécessitera pendant au moins cinq ans encore l'assistance des États-Unis et d'autres pays donateurs avant de pouvoir parvenir à l'autonomie technique, opérationnelle et financière.

LES PARTENAIRES DES ÉTATS-UNIS

Depuis l'année budgétaire 1993, le Cambodge a reçu des États-Unis plus de 31 millions de dollars d'aide au déminage humanitaire. Ces fonds sont venus s'ajouter à l'aide financière accordée par le Fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres donateurs internationaux, permettant ainsi au Cambodge d'obtenir la formation et le matériel de déminage nécessaires. L'essentiel de ce budget de déminage a été versé au Centre cambodgien d'action antimines, à HALO Trust et au Mines Advisory Group (MAG). Pendant l'année budgétaire 2003, les États-Unis ont accordé à ces organisations un appui financier d'environ 3,265 millions de dollars au titre des opérations de déminage humanitaire au Cambodge.

SUJETS DE PRÉOCCUPATION

Bien que le programme de déminage humanitaire au Cambodge soit bien développé, le nombre de victimes des mines terrestres reste beaucoup trop élevé. La diminution du nombre de victimes, qui avait été spectaculaire au cours des premières années de mise en œuvre du programme, ne s'est pas poursuivie ces trois dernières années. Cela peut s'expliquer par le financement insuffisant des activités de sensibilisation au danger des mines, par la croissance démographique et, entre autres, par l'installation dans certaines zones de personnes déplacées et de réfugiés rapatriés. Le Centre cambodgien d'action antimines essaiera d'inverser cette tendance en augmentant dans les quelques années à venir le nombre de programmes de sensibilisation au danger des mines.

L'obtention de fonds adéquats a toujours posé problème. Il y a environ trois ans, le Cambodge a connu une crise financière et le programme de déminage a dû licencier une grande partie de son personnel. Bien que ce problème ait dans l'ensemble

été résolu, l'obtention de financement durable à long terme est une source de préoccupation importante. Les États-Unis ont montré l'exemple en incitant les donateurs internationaux à allouer des fonds au Centre cambodgien d'action antimines. Les États-Unis tiennent également à ce que l'octroi de subventions soit subordonné à l'intervention d'une entreprise privée et indépendante, présente sur place, qui effectue le contrôle de qualité du Centre cambodgien d'action antimines.

LES SUCCÈS DES ÉTATS-UNIS

Le programme de lutte contre les mines mené par le gouvernement des États-Unis au Cambodge cherche à réduire le nombre de victimes civiles, à instaurer des conditions propices au retour des réfugiés et des personnes déplacées, à renforcer la stabilité et à encourager la coopération et la participation internationales. Grâce à l'aide des États-Unis, le programme mené au Cambodge parvient à ces objectifs en apportant son soutien à de nombreux projets d'action antimines. Outre la formation à la sensibilisation au danger des mines et l'équipement du personnel local, diverses organisations de déminage comme le Centre cambodgien d'action antimines, HALO Trust, MAG (Mines Advisory Group) et les démineurs des Forces armées royales cambodgiennes ont, en collaboration avec les États-Unis, déminé au Cambodge 122 millions de mètres carrés.

D'après le Rapport de 2003 sur les mines terrestres, 25 % des blessés de 2002 ont dû être amputés. L'Agence internationale des États-Unis pour le développement international (USAID) a investi plus de 7 millions de dollars dans les programmes cambodgiens de fourniture de prothèses et de rééducation des rescapés des accidents liés aux mines terrestres. Depuis 1996, les sommes versées par l'USAID ont non seulement permis aux programmes

cambodgiens d'orthopédie et de rééducation d'apporter une aide à la mobilité à près de 10 000 victimes des mines terrestres et autres personnes handicapées, elles ont également contribué à financer le Conseil de lutte contre les handicaps, organisme semi-autonome qui a été chargé par le gouvernement royal cambodgien de superviser tous les programmes ayant trait aux personnes handicapées.

De mai 2001 à avril 2003, les fonds accordés par le gouvernement des États-Unis ont facilité la destruction de 2 500 mines terrestres et le déminage d'environ 2,7 millions de mètres carrés de territoire. L'aide financière des États-Unis a en outre permis d'acquérir du matériel de déminage et des tenues de protection pour les démineurs, de former des équipes de déminage manuel et d'effectuer des études d'impact des mines terrestres. Les machines et outils financés par les États-Unis, y compris les tracteurs, les débroussailleuses et les minifléaux, continuent d'aider considérablement les démineurs, dont le taux d'activité peut ainsi augmenter de 60 %. La constitution de capacités locales de déminage reste l'un des principaux objectifs du programme des États-Unis au Cambodge.

Cependant, l'efficacité des opérations de déminage menées au Cambodge ne se mesure pas seulement – loin s'en faut – à la superficie totale des terres déminées. La véritable utilité du programme doit se mesurer au nombre de Cambodgiens qui peuvent de nouveau vivre et travailler sur ces terres. Des terrains auparavant jonchés de mines terrestres persistantes peuvent désormais être cultivés et abriter des routes, des centres médicaux et des écoles qui bénéficient à l'ensemble du pays. ●

ÉTUDE DE CAS : LE PROGRAMME D'ACTION HUMANITAIRE ANTIMINES DES ÉTATS-UNIS AU MOZAMBIQUE

LA PROBLÉMATIQUE DES MINES TERRESTRES

Après vingt-six années de conflit, dont une guerre d'indépendance et une guerre civile, le Mozambique est aujourd'hui jonché de mines terrestres dites persistantes, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas munies d'un mécanisme d'autodestruction. On ne connaît pas le nombre exact des mines terrestres. D'après les estimations, il pourrait y en avoir jusqu'à un million. Plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) spécialisées dans la lutte contre les mines considèrent qu'une telle estimation devrait être révisée à la baisse, mais l'absence de données relatives à l'emplacement de ces engins fait qu'il est impossible de les dénombrer précisément.

Les dix provinces du Mozambique sont touchées par ce fléau, mais c'est dans le nord du pays que se trouvent les régions les plus durement frappées. Les conséquences sociales et économiques des mines terrestres n'ont épargné pratiquement aucune parcelle du territoire. Ces « tueurs silencieux » constituent une menace pour la santé publique, entravent le développement économique et nuisent à l'agriculture. En outre, la présence de mines terrestres persistantes complique l'installation de canalisations d'eau. Ceci dit, on commence à maîtriser l'aspect humanitaire du problème, et le gouvernement des États-Unis entend poursuivre son action de lutte contre les mines tant que celles-ci n'auront pas été entièrement éliminées, soit jusqu'en 2009 d'après les estimations actuelles. Le nettoyage des sites à forte ou moyenne pollution devrait prendre fin d'ici à 2006.

LES PARTENAIRES DES ÉTATS-UNIS

En liaison avec les ONG et dans le cadre de partenariats avec d'autres pays bailleurs de fonds, les États-Unis appuient la lutte contre les mines sur l'ensemble du territoire du Mozambique. Le gouvernement américain est le plus gros donateur en

la matière, ayant consacré à ce pays plus de 33 millions de dollars au titre de l'aide au déminage humanitaire depuis 1992, époque où l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et le bureau de la population, des réfugiés et de la migration (PRM) du département d'État prenaient part aux opérations de nettoyage des mines dans le cadre du projet démobilisation-réintégration. L'USAID continue de promouvoir les programmes de génération de revenu en milieu rural dans les provinces agricoles du nord et du centre, lesquelles regroupent 55 % de la population. Elle a octroyé 4 millions de dollars à l'appui de l'élimination des mines le long de 2 400 kilomètres de routes, ce qui a facilité la réinstallation des cultivateurs sur les terres agricoles après la guerre. En outre, elle a affecté 1,2 million de dollars aux opérations de déminage menées par Halo Trust dans la province de Nampula et que soutenait également le gouvernement des Pays-Bas. C'est encore un programme de l'USAID, en l'occurrence le Fonds Leahy pour les victimes de guerre, qui finance l'ONG POWER (Prosthetic and Orthotic Worldwide Education and Relief) dont la mission consiste à aider le gouvernement mozambicain à produire des prothèses et à les entretenir. À ce jour, plus de 7 000 amputés (soit 70 % de tous les amputés) ont bénéficié d'une prothèse fabriquée dans l'atelier de l'association POWER à Maputo.

Par ailleurs, entre 2000 et 2002, le département d'État a assuré à lui seul 15 % de l'aide apportée par les donateurs à la lutte contre les mines au Mozambique. On lui doit notamment le don de chiens détecteurs d'explosifs au programme de déminage accéléré qui est rattaché au PNUD (Programme des Nations unies pour le développement); l'équipement et la formation dispensés au personnel du siège de l'Institut national de déminage (IND); et la participation aux opérations de nettoyage effectuées par Halo Trust dans deux provinces. À la demande de l'IND, le département d'État a financé les opérations

hautement prioritaires de déminage entreprises par la société RONCO sous les auspices de l'IND, lesquelles ont notamment permis d'éliminer les mines placées sur la ligne de chemin de fer Sena entre Beira et la frontière du Malawi. La réfection de cette ligne a ouvert de larges portions de la vallée du Zambèze, essentielle au développement des provinces centrales, à l'acheminement de produits agricoles et de minerais vers le port de Beira, la deuxième ville du pays. En outre, de concert avec le Japon, le département d'État a octroyé un million de dollars au projet de déminage du barrage de Massingir, dont le rôle dans la stratégie globale de développement du pays est indiscutable. Non seulement il alimente la région en électricité, mais il irrigue aussi une superficie de neuf millions de mètres carrés.

À l'heure actuelle, les États-Unis apportent leur concours à Halo Trust en vue du déminage des provinces de Cabo Delgado et du Zambèze. L'élimination des mines dans ces régions facilitera le commerce avec la Tanzanie aussi bien que le développement agricole. En outre, elle aura un effet bénéfique sur le revenu et la sécurité alimentaire des familles de cultivateurs. Notons enfin que les États-Unis sont le seul pays qui mette à la disposition de la brigade militaire de déminage du Mozambique l'équipement dont elle a besoin ainsi que des stages de formation initiale et des cours de recyclage.

SUJETS DE PRÉOCCUPATION

Le programme d'action humanitaire antimines en faveur du Mozambique s'est heurté à un problème de taille en février 2000 quand deux typhons ont provoqué de graves inondations qui ont eu pour effet, entre autres, de déplacer des mines terrestres. À la demande de l'IND, le département d'État a octroyé des fonds à la société américaine RONCO pour qu'elle puisse remédier à cette situation.

Le 28 juin 2002, le ministre mozambicain des affaires étrangères et de la coopération, M. Leonardo Santos Simão, et l'ambassadrice des États-Unis au Mozambique, Mme Sharon Wilkinson, ont signé un accord portant officiellement création de la première force au monde de déminage de réaction rapide (la QRDF, Quick Reaction Demining Force), basée au Mozambique. Cette force pourra intervenir dans les situations de crise, où qu'elles surviennent dans le monde. Son intervention a déjà été chaleureusement accueillie au Sri Lanka ainsi qu'au Soudan et en Irak. À l'heure actuelle, la QRDF se compose de quatre équipes fortes chacune de dix démineurs et de huit chiens. Tous les techniciens du déminage sont des Mozambicains qui, entre les opérations de déploiement à l'étranger auxquelles ils participent, continuent de parfaire leurs compétences professionnelles dans leur pays.

LES SUCCÈS DES ÉTATS-UNIS

En 2002, les opérations entreprises par des ONG grâce au financement des États-Unis ont permis d'éliminer 17 000 mines terrestres et de nettoyer une superficie de plus de 14 millions de mètres carrés. Le réseau routier a été rouvert sur plus de 4 500 kilomètres, dont 2 400 dans les provinces du Sofal, de Manica et du Zambèze. Plus d'un million d'habitants ont ainsi pu regagner leurs foyers. Le taux des décès dus aux mines évolue à la baisse, preuve que les programmes de sensibilisation aux mines ont de l'effet. En 2002, on a recensé 47 victimes, contre 80 en 2001, soit une baisse de 41 %. De surcroît, 50 000 personnes ont maintenant accès à des ressources naturelles naguère hors de leur portée. L'appui des États-Unis aux opérations de déminage dans les provinces du nord rehausse la sécurité des populations locales et, avec les projets de l'USAID, il aide la population à accroître son revenu. ©

LE SERVICE DE L'ACTION ANTIMINES DES NATIONS UNIES : APERÇU GÉNÉRAL

Le Service de l'action antimines des Nations unies (UNMAS) a été constitué en octobre 1997 dans le but de centraliser l'action menée par les Nations unies contre les mines terrestres. Il est chargé de coordonner tous les aspects de l'action antimines au sein du système des Nations unies, y compris l'apport d'assistance à l'action antimines dans les situations de crise humanitaire et dans le cadre des opérations de maintien de la paix.

Le Service de l'action antimines œuvre dans les domaines suivants :

- Conception et coordination des politiques, ce qui comprend notamment l'élaboration de stratégies et de principes directeurs relatifs à tous les aspects du problème, en consultation avec les principales parties intéressées, y compris les organisations non gouvernementales (ONG).
- Évaluation et suivi du problème des mines terrestres et autres engins non explosés dans les pays concernés et définition de l'assistance internationale requise. Différents types de missions de suivi et d'enquête ont été entrepris à cette fin.
- Gestion de l'information avec la constitution du Réseau électronique d'information sur la lutte antimines, baptisé E-MINE (voir ci-dessous), et appui à la mise en place par le Centre international de déminage humanitaire de Genève (GICHD) du Système de gestion de l'information pour l'action antimines. Ce système est mis en place dans un nombre de plus en plus grand de pays et de programmes et constitue un outil de coordination efficace de l'information relative au problème des mines terrestres à l'échelle locale, nationale et régionale.
- Contrôle de la qualité et des techniques, avec l'élaboration, l'application et la promotion de critères techniques et de normes de sécurité en matière d'action antimines (voir ci-dessous les Normes internationales de lutte contre les mines), en collaboration avec le Centre international de déminage humanitaire de Genève.
- Promotion et application des conventions. Le Service de l'action antimines soutient activement la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et le Protocole II modifié de la Convention sur certaines armes classiques.
- Mobilisation des ressources. La très grande majorité des activités menées par les Nations unies dans le domaine de l'action antimines sont financées par des contributions volontaires. En tant qu'organisme central de l'action antimines des Nations unies, l'UNMAS coordonne les efforts menés par les Nations unies en vue de mobiliser des ressources et gère le Fonds de contributions volontaires pour l'assistance au déminage. Il publie tous les ans un dossier de projets relatifs à l'action antimines, qui présente l'ensemble des programmes et projets entrepris dans ce domaine par divers organismes du système des Nations unies et vise à faciliter l'obtention des contributions volontaires nécessaires à leur bonne mise en œuvre.

NORMES INTERNATIONALES DE LUTTE ANTIMINES

Le Service de l'action antimines est le bureau du Secrétariat des Nations unies chargé de l'élaboration et de l'application des normes internationales de lutte contre les mines (IMAS/NILCM). Ces normes définissent les principes à suivre pour améliorer la sûreté et l'efficacité des programmes d'action antimines. Elles ne font autorité qu'après avoir été adoptées dans le cadre des programmes nationaux. Les gouvernements des pays concernés peuvent

adapter ces normes à leurs directives, règles et codes nationaux. Elles peuvent servir d'obligations contractuelles minimales aux donateurs lors de l'allocation de ressources aux projets et programmes d'action antimines, et elles peuvent constituer pour les Nations unies et les ONG des consignes servant à la mise en œuvre sûre et efficace de l'action antimines sur le terrain.

Les premières Normes internationales pour les opérations de déminage humanitaire ont été publiées en mars 1997 par l'UNMAS au nom des Nations unies. En 1999, le Centre international de déminage humanitaire de Genève a été chargé par les Nations unies de procéder à l'examen de ces normes, en tenant compte des enseignements tirés de l'expérience et des nouvelles procédures. Cela a donné lieu à la publication en octobre 2001 des Normes internationales de lutte contre les mines. Ces normes sont conformes à un ensemble de réglementations, conventions et traités internationaux, en particulier à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et au Protocole II modifié de la Convention sur certaines armes classiques. Elles s'étendront progressivement à d'autres domaines de l'action antimines qui n'étaient pas pris en considération auparavant, tels que la sensibilisation au danger des mines, le nettoyage mécanique et la détection de mines par des chiens.

LE SYSTÈME DE GESTION DE L'INFORMATION POUR L'ACTION ANTIMINES ET LE RÉSEAU ÉLECTRONIQUE D'INFORMATION SUR LA LUTTE ANTIMINES

La gestion de l'information est un aspect central de l'action antimines. Elle joue un rôle essentiel étant donné l'étendue du problème des mines terrestres et le nombre de questions soulevées et d'organisations mises à contribution. L'UNMAS est chargé de coordonner la collecte, l'analyse et la diffusion d'informations relatives aux mines terrestres et d'élaborer des systèmes de gestion de l'information dans ce domaine. Il a conclu un accord de partenariat avec le Centre international de déminage humanitaire de Genève afin de s'acquitter de cette responsabilité et de mettre au point un Système de gestion de l'information pour l'action antimines destiné aux

programmes menés sur le terrain. Dans le cadre de cet accord, le Centre international de Genève est responsable de la mise au point du logiciel du Système de gestion de l'information, ainsi que de la mise en œuvre et de la formation sur le terrain, du soutien technique et de la gestion de projets. L'UNMAS est chargé d'aider le Centre à définir l'orientation générale, la portée, le contenu, les fonctions et les conditions de déploiement du Système.

Le Réseau électronique d'information sur la lutte antimines (E-MINE) est un autre outil important de gestion de l'information. E-MINE est un site Web d'accès libre et gratuit, qui se trouve à l'adresse : www.mineaction.org. Ce site vise à faciliter les opérations sur le terrain grâce à la diffusion d'informations et de documents techniques, ainsi qu'à la coordination à l'échelle mondiale et à la mobilisation de ressources.

PLAN D'INTERVENTION RAPIDE

Dans les situations de crise humanitaire et lors des opérations de maintien de la paix, l'UNMAS est chargé de veiller à ce que les interventions antimines soient coordonnées à l'échelle des Nations unies. Il est souvent nécessaire à cette fin de déployer immédiatement du personnel et, dans un deuxième temps, du matériel. L'UNMAS est actuellement en train de mettre au point, avec le concours d'autres organisations des Nations unies, d'ONG et d'autres partenaires, un plan d'intervention rapide qui sera adapté aux situations d'urgence et autres cas de figure nécessitant le déploiement rapide de personnel, de matériel et de capacités d'action antimines.

PAYS ET RÉGIONS BÉNÉFICIAIRES DE L'UNMAS

Le Service de l'action antimines coopère avec tous les départements et agences des Nations unies s'occupant des crises humanitaires et des opérations de maintien de la paix, en particulier le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) et l'UNOPS (Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets), ainsi qu'avec diverses ONG internationales et nationales luttant contre les mines.

Le Service de l'action antimines a géré, en collaboration avec l'UNOPS, le programme mené avec succès au Kosovo, de sa création en 1999 jusqu'à son achèvement en décembre 2001.

En janvier 2003, le Service de l'action antimines apportait son soutien à la lutte antimines dans les pays et territoires suivants : Afghanistan, République démocratique du Congo, Zone de sécurité temporaire entre l'Éthiopie et l'Érythrée, Kosovo (RFY), Sud du Liban, Soudan et ex-République yougoslave de Macédoine. 

Source : site Web de l'UNMAS à www.mineaction.org.

BIBLIOGRAPHIE

*Le département d'État américain n'est pas responsable du contenu
ou de la disponibilité des ressources énumérées ci-dessous.*

Bell, Martin; Gallimore, Andrew; Monin, Lydia. THE DEVIL'S GARDENS: A HISTORY OF LANDMINES. London: Pimlico, 2002. 234p.

Bloomfield, Lincoln P., Jr. DETRITUS OF CONFLICT: THE U.S. APPROACH TO THE HUMANITARIAN PROBLEM POSED BY LANDMINES AND OTHER HAZARDOUS REMNANTS OF WAR (*Seton Hall Journal of Diplomacy and International Relations*, vol. 4, no. 1, Spring 2003, pp. 27-41)

Geneva International Center for Humanitarian Demining. A GUIDE TO MINE ACTION: UNDERSTANDING LANDMINES AND UNEXPLODED ORDNANCE. Geneva: The Center, 2003. 209p.

Horwood, Christopher. IDEOLOGICAL AND ANALYTICAL FOUNDATIONS OF MINE ACTION: HUMAN RIGHTS AND COMMUNITY IMPACT (*Third World Quarterly: Journal of Emerging Areas*, vol. 24, no. 5, October 2003, pp. 939-954)

International Campaign to Ban Landmines. LANDMINE MONITOR REPORT 2003: TOWARD A MINE-FREE WORLD. Washington: The Campaign, 2003. 826p.

International Committee of the Red Cross. MINE ACTION 2002: SPECIAL REPORT. Geneva: The Committee, 2003. 54p.

King, Colin, editor. JANE'S MINES AND MINE CLEARANCE: YEARBOOK 2003-2004. Coulsdon, UK; Alexandria, VA: Jane's Information Group, 2003.

Lange, Jenny. THE U.S. HUMANITARIAN MINE ACTION PROGRAM IN IRAQ (*Journal of Mine Action*, no. 7.2, August 2003, pp. 73-75)

MacDonald, Jacqueline and others. ALTERNATIVES FOR LANDMINE DETECTION. Santa Monica, CA: RAND, 2003. 350p.

Mansfield, Ian. THE ROLE OF THE MILITARY IN MINE ACTION (*Disarmament Forum: Disarmament, Development and Mine Action*, no. 3, 2003, pp. 35-42)

The National Committee on American Foreign Policy. LANDMINES: CLEARING THE WAY. St. James, NY: Huntington Associates, 2002.

PARTNERS FIND STATE DEPARTMENT SUPPORT HELPFUL (*Mine Action Messenger*, vol. 1, no. 1, August 2003, p. 1)

Peartree, C. Edward; Slack, Michael D. DESTROYING EXCESS SMALL ARMS: UNITED STATES POLICY AND PROGRAMS (*The DISAM Journal of International Security Assistance Management*, vol. 25, nos. 1 and 2, Fall 2002/Winter 2003, pp. 94-97)

Spun, Brandon. LANDMINES STILL WAITING TO EXPLODE (*Insight on the News*, vol. 18, no. 20, June 3, 2002, pp. 24-25)

Troth, Jeff. DEMINING OMAN: THIRD U.S. ARMY SOLDIERS HELP MAKE THE NATION SAFER (*Engineer*, vol. 32, no. 1, February 2002, pp. 30-31)

U.N. Mine Action Service. LANDMINES: THE WORLD TAKES ACTION. New York: The Service, 2002.

U.S. Agency for International Development. PATRICK J. LEAHY WAR VICTIMS FUND: PORTFOLIO SYNOPSIS. Washington: The Agency, 2002. 71p.

U.S. Department of Defense. ORDATA II: ENHANCED INTERNATIONAL DEMINERS' GUIDE TO UXO IDENTIFICATION, RECOVERY, AND DISPOSAL. Indian Head, MD: Naval Explosive Ordnance Disposal Technology Division, 2000.

U.S. Department of State. HIDDEN KILLERS: THE WORLD'S LANDMINE PROBLEM. Washington: The Department, 2001. 11p.

U.S. Department of State. TO WALK THE EARTH IN SAFETY: THE UNITED STATES COMMITMENT TO HUMANITARIAN DEMINING. Washington: The Department, September 2002. 62p. ©

PRINCIPAUX SITES INTERNET

*Le département d'État américain n'est pas responsable du contenu
ou de la disponibilité des ressources énumérées ci-dessous.*

SITES DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN

U.S. Agency for International Development:
Humanitarian Assistance: Leahy War Victims Fund
http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/the_funds/lwvf/index.html

U.S. Centers for Disease Control and Prevention:
Landmine Injury Prevention
<http://www.cdc.gov/programs/global3.htm>

U.S. Department of Defense: Defense Security
Cooperation Agency: Office of Humanitarian
Assistance and Mine Action
<http://www.dsca.osd.mil/programs/HA/HA.htm>

U.S. Department of Defense: Humanitarian Demining
Training Center: U.S. Humanitarian Mine Action
Programs
<http://www.wood.army.mil/hdtdc/ushma.html>

U.S. Department of State: Bureau of Political-Military
Affairs: Office of Weapons Removal and Abatement
<http://www.state.gov/t/pm/wra/>

SITES NON GOUVERNEMENTAUX

The Asia Foundation
<http://www.asiafoundation.org/>

CARE: Landmines: The Hidden Menace
http://www.careusa.org/newsroom/specialreports/land_mines/index.asp

Clear Path International
<http://www.clearpathinternational.org/>

Geneva International Center for Humanitarian
Demining
<http://www.gichd.ch/>

The HALO Trust
<http://www.halotrust.org/>

Humpty Dumpty Institute: Mine Action
<http://www.humptydumpty.net/nmag.asp>

International Committee of the Red Cross: Landmines
<http://www.icrc.org/eng/mines>

Landmine Survivors Network
<http://www.landminesurvivors.org/>

Landmines Struggle Center
<http://www.lsce98.8m.com/lsce98/index.html>

The Marshall Legacy Institute
<http://www.marshqll-legacy.org/index.html>

Mine Action Information Center at James Madison
University
<http://maic.jmu.edu/>

NATO Partnership for Peace Trust Fund
<http://www.nato.int/pfp/trust-fund.htm>

OneWorld.net: Landmines
<http://www.oneworld.net/article/archive/97/>

Operation Landmine: A Project of Operation USA
<http://www.opusa.org/oplandmine.html>

Rotary International: Rotarians Discuss Ways to
Address Landmines Scourge
<http://www.rotary.org/newsroom/newsbasket/2002/021002/>

U.N. Mine Action Service: E-Mine
<http://www.mineaction.org/>

U.N./USA Adopt-a-Minefield
<http://www.landmines.org/>

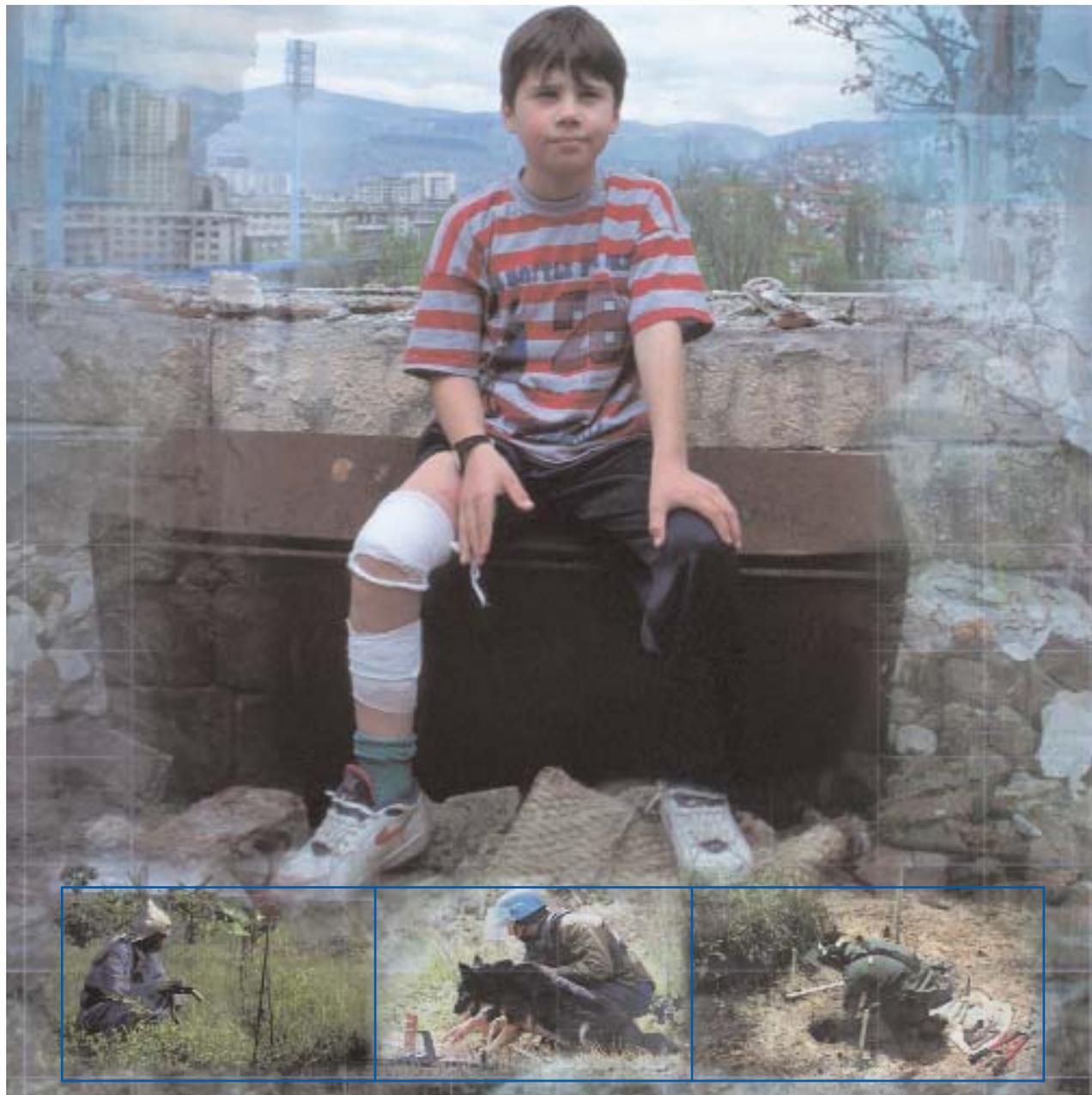


LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES ÉTATS-UNIS

VOLUME 9

REVUE ÉLECTRONIQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES ÉTATS-UNIS

NUMÉRO 1



PROTÉGER LA VIE, REDONNER ESPOIR :

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DE DÉMINAGE

JANVIER 2004